N° 213 Juillet/Août 2020 - 150 DA

INTERNATIONAL

L'ACTUEL

Le magazine de l'économie et du partenariat international

www.actuel-dz.com

L 20213-07/08 - A - 150 DA - DZ

PAS DE VACANCES POUR LE VIRUS !

Ne subissez plus l'information économique

lisez juste l'essentiel

L'ACTUEL
Le magazine de l'économie et du partenariat international

Déconfinement et après ?

INTERNATIONAL L'ACTUEL
Boom des
CORONAVIRUS
Quand la Ch
c'est le monde q

INTERNATIONAL L'ACTUEL
Difficile sera l'après Covid-19

www.actuel-dz.com

Édito

Pas de vacances pour le virus !

La période des vacances n'a jamais été attendue avec autant d'impatience. Le virus, lui, ne prendra pas de pause estivale. Qu'on veuille en entendre parler ou non, il continuera de se propager comme il le fait depuis son apparition.

Les Algériens se demandent s'il sera possible de partir en vacances, risquent-ils de se retrouver privés de ces moments de détente et de farniente, d'autant plus qu'aucune annonce n'a été faite sur la date de réouverture des hôtels, des plages et aussi des frontières, fermés depuis mi-mars pour lutter contre la pandémie de coronavirus. La crise que nous traversons est exceptionnelle, il faut donc faire preuve d'une patience et d'une solidarité tout aussi exceptionnelles.

En attendant des jours meilleurs… des jours où tout un chacun pourra retrouver sa vie habituelle, soyez prudents et surtout patients...

L. K.

Vu ailleurs... en images

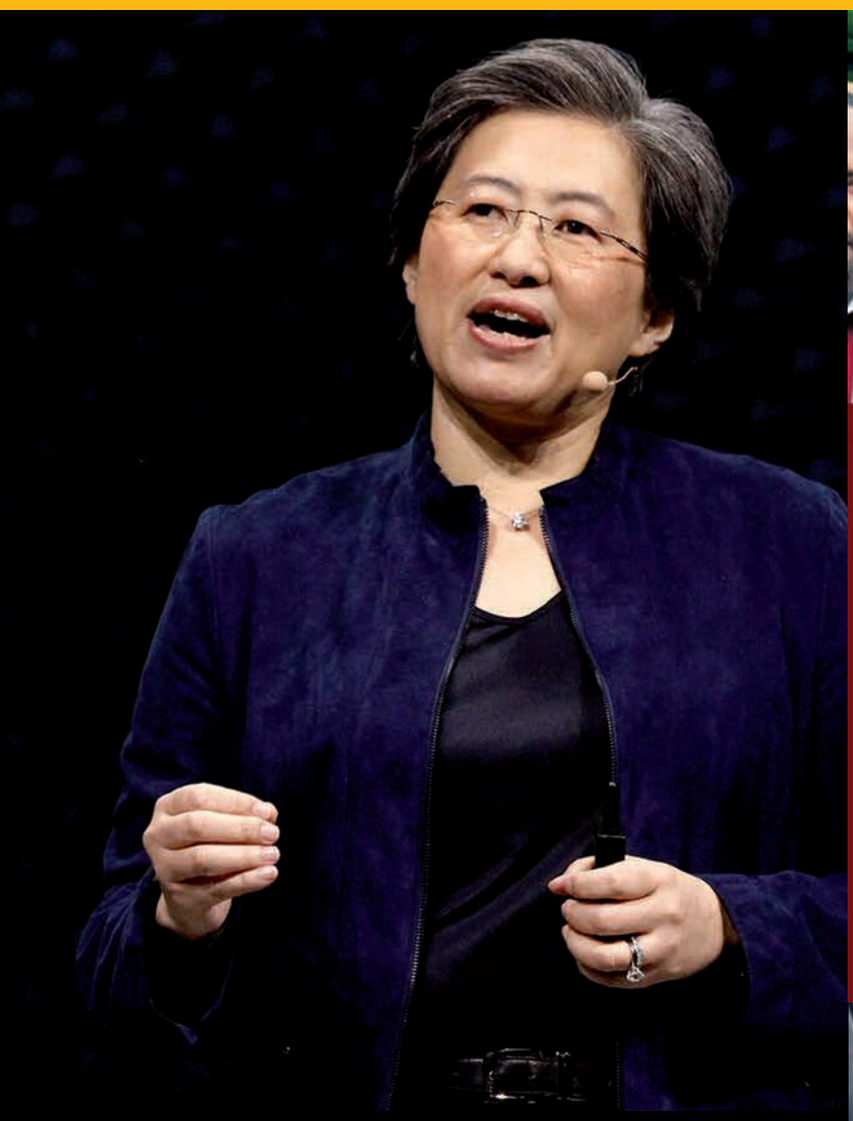

Tanzanie : Un mineur devient millionnaire du jour au lendemain

Un petit mineur de Tanzanie est devenu millionnaire du jour au lendemain après avoir vendu deux pierres brutes de tanzanite - les plus grosses jamais trouvées dans le pays. En effet, Saniniu Laizer a gagné 3,4 millions de dollars après avoir vendu au ministère des Mines du pays ces pierres précieuses, dont le poids combiné était de 15 kg■

USA : Lisa Su, P.-dg d'Advanced Micro Devices, devient la première femme à être la personne la mieux payée au monde

C'est une première. D'après le classement des P.-dg les mieux payés du S&P 500 (les 500 plus grandes sociétés cotées sur les Bourses américaines), établi par Equilar pour Associated Press, Lisa Su devient la première femme à se hisser au premier rang après avoir vu sa rémunération multipliée par quatre en l'espace d'un an. Du jamais vu■

Vietnam : Le Dolce Hanoi Golden Lake, l'hôtel plaqué or

A Hanoï, la capitale du Vietnam, le premier établissement autoproclamé plaqué or au monde a ouvert ses portes au public en pleine pandémie. Pour 250 dollars la nuit, l'hôtel accueille ses occupants dans des chambres plaquées or. A l'hôtel Dolce Hanoi Golden Lake, le café est servi dans une tasse en or et l'heure du bain se déroule aussi dans une splendeur dorée■

Le président de la Serbie s'inscrit à l'université pour devenir entraîneur de basket-ball

De la politique au sport, il n'y a qu'un pas. La preuve avec Aleksandar Vucic, le président de la Serbie. En effet ce dernier a déclaré s'être inscrit à l'université afin d'obtenir des diplômes pour réaliser un rêve de gosse : devenir entraîneur de basket-ball pour les jeunes■

Grèce : Bloqué en Écosse à cause du coronavirus, il fait 3.500 km à vélo pour retrouver sa famille à Athènes

Le coronavirus n'a pas eu raison de Kleon Papadimitriou. À 20 ans, cet étudiant grec en troisième année à l'université d'Aberdeen, en Écosse, a réalisé un voyage pour le moins insolite : rejoindre la Grèce à vélo, soit 3.500 km■

Nigeria : Des vaches contre des armes pour en finir avec les attaques

Deux vaches contre une arme rendue de son plein gré : c'est la réponse de l'Etat nigérian de Zamfara aux attaques meurtrières perpétrées dans cet Etat. En effet, les autorités de l'Etat nigérian de Zamfara, dans le nord-ouest du pays, ont promis deux vaches pour chaque arme qui leur serait rendue ; une offre visant à mettre un terme aux attaques meurtrières menées par des bandes criminelles■

SOMMAIRE n° 213 - Juillet/Août 2020

EDITO

Pas de vacances pour le virus !

La crise que nous traversons est exceptionnelle, il faut donc faire preuve d'une patience et d'une solidarité tout aussi exceptionnelles▪

Chiffre du mois

18,7 milliards DA

C'est le cumul des créances impayées pour la SEAAL, qui a atteint son plus haut niveau, soit l'équivalent d'une année et demie du chiffre d'affaires de la société▪

Phrase du mois

Sami Agli, président du Forum des chefs d'entreprise :

« Le marché noir est estimé à 80 milliards de dollars▪ »

8 Fermeture des frontières
Pas de vacances cet été !

10 Conséquence de la pandémie
Vers une saison touristique blanche au Maghreb ?

16 Annulation du Hadj 2020
Les agences de voyages frustrées

18 Impact du coronavirus sur l'économie algérienne
En difficulté mais loin de l'effondrement

20 Relance et diversification de l'économie nationale
La course contre la montre

22 Abderrahmane Hadef, économiste :
L'argent ne manque pas, il faut juste aller le chercher sur le marché informel

24 Augmentation inexpliquée des prix
La revanche des commerçants !

26 La révolution par les start-up
Ce qui manque comme ingrédients à la sauce

28 Tanguy Leriche, nouveau directeur général de Jumia Algérie :
« Notre concurrent c'est la non-consommation ! »

32 Relance socio-économique
Un plan, des attentes et des exigences

34 Assurances
L'Algérienne Vie met le cap sur la transformation digitale via le lancement de son appli mobile

36 Déficit budgétaire
Un mal qui se perpétue

38 Manque de liquidité
La Covid-19 vide les caisses de l'Etat !

40 Nouvelle stratégie industrielle
Changer les choses

42 Transition énergétique
Une opportunité pour s'affranchir du tout-pétrole

44 Pétrole et gaz de schiste
Les controverses des hydrocarbures non conventionnels

48 Production agricole
La preuve par les chiffres

50 Prévisions de la production céréalière en Algérie
Le ciel a été clément

52 Production céréalière
L'Algérie vise l'autosuffisance

54 Secteur de la pêche
Encourager l'investissement pour répondre à la demande

56 Transport maritime
L'urgence d'une relance

58 Projet du Port d'El-Hamdania
Le président de la République déterre le dossier

60 Rachat d'usines d'occasion à l'étranger
Les leçons de l'affaire Augusta

62 Nouvel ordre mondial
Et l'Algérie dans tout ça ?

64 Remplissage du grand barrage de la Renaissance (Ethiopie)
Une première guerre de l'eau en Afrique ?

66 **Portrait :**
Dr Abdelkader Mohamedi, médecin-chercheur aux USA
Une grande fierté pour l'Algérie

TOP

Hausse de 2% du chiffre d'affaire de la CAAT

La Compagnie algérienne des assurances (CAAT) a réalisé en 2019 un chiffre d'affaires de plus de 24,5 milliards de dinars, soit une croissance de 2%, comparativement à l'exercice antérieur■

FLOP

Port d'Alger : le trafic recule de près de 39%

L'activité du port d'Alger a accusé une baisse de 39% aussi bien pour le mouvement de la navigation que pour le trafic des marchandises durant le premier trimestre 2020■

Les Nouvelles Revues Algériennes
R.C. : 99B 0008985
I.S.S.N.: 1.111.1054

Rédaction / Administration :
Lot. Ben Achour Abdelkader Villa n° 27
Chéraga - ALGER
Tél. : +213 (0) 23 39 50 79
+213 (0) 23 39 50 52
Fax : +213 (0) 23 39 50 92
Site web : www.actuel-dz.com
e-mail : redac@actuel-dz.com
l.actuel@gmail.com

Directeur de la publication :
MOHAMED KESSACI

Directeur / Gérant :
LAKHDAR KESSACI

Rédaction :
FAYÇAL ABDELAZIZ
AHMED BENALIA
RABAH KARALI
KHEIREDDINE BATACHE
FATIHA AMALOU
ABDELLAH BOURIM
HAMID MERZOUK

Correction :
WASSIM AHLEM

Abonnements & Publicité :
KAHINA DEBOUZ - SAAD
RABAH ABDESSELAM
OMAR HINA

Direction technique et P.A.O. :
DJAMEL ATMANI
SALIM RABIAI

Régie Publicitaire et Abonnements :
Lot. Ben Achour Abdelkader
Villa n° 27 Chéraga - ALGER
Tél. : +213 (0) 23 39 50 79
+213 (0) 23 39 50 52
Fax : +213 (0) 23 39 50 92
et ANEP Régie presse
1, rue Pasteur - Alger

Impression : Imprimerie Ed diwan

Distribution Centre par :
ETS BOUNAB Nasreddine

Dépôt légal : Juillet/Août 2020

Les manuscrits, photographies, illustrations ou tout autre document adressés ou remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

Pas

Désarroi. Pèlerins, voyageurs, touristes sont appelés à ranger leurs valises et chercher une nouvelle option pour passer tranquillement les vacances d'été à l'intérieur du pays. Avions cloués au sol, bateaux au quai, le gouvernement décide de maintenir les frontières fermées. Pour raison : le coronavirus refuse de prendre des vacances cet été !

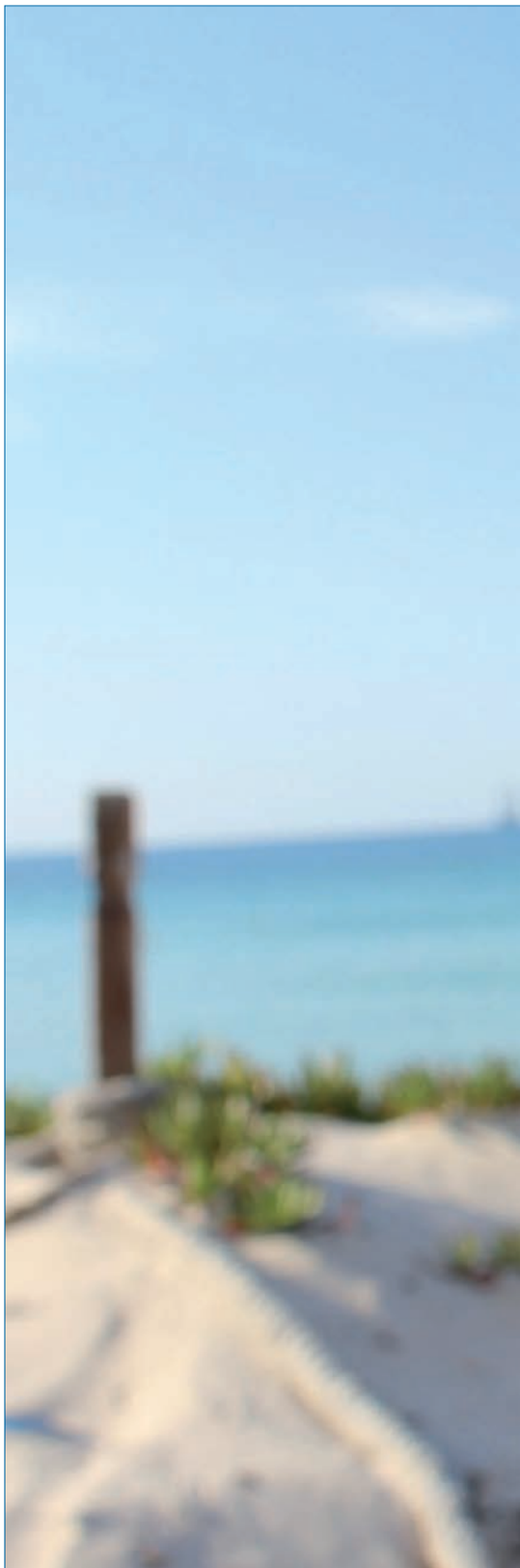

Le gouvernement a annoncé, début de ce mois, la reconduction de la fermeture des frontières jusqu'à la fin de la crise. Entre durcissement des mesures de confinement et retour à l'activité, le gouvernement a choisi la première option. Un choix qui s'explique par les inquiétudes liées aux risques de l'apparition d'une deuxième vague de la pandémie, dont l'Organisation mondiale de la santé ne cesse de tirer la sonnette d'alarme. Les voyageurs s'interrogent sur la durée que devra prendre cette situation. Pour le moment, il n'existe aucune réponse définitive à cette question. Le gouvernement n'a donné aucune date pour un retour à une vie presque normale. Faute d'alternative, les voyageurs peuvent profiter de passer l'été tranquillement sur le territoire national.

« A quelque chose malheur est bon », dit l'adage. En attendant la réouverture des frontières, les Algériens peuvent profiter de cette occasion qui se présente à eux pour découvrir les paysages féeriques et les sites touristiques que recèle notre pays. Les autorités publiques doivent également profiter de ce *« malheur »* pour réussir à *« vendre »* l'image de l'Algérie aux Algériens, notamment pour ceux qui sont impactés par la crise sanitaire et qui sont dans l'obligation de sacrifier les vacances d'été à l'étranger, en raison de la baisse imprévue de leurs revenus en cette période de confinement où l'activité économique est réduite à l'essentiel. C'est l'occasion ou jamais pour repenser la politique de développement du tourisme domestique et de la transformer en vecteur de richesse.

Par ailleurs, le maintien de la fermeture des frontières n'a pas uniquement laissé un impact psychologique sur les voyageurs. Des entreprises actives dans le domaine ont le moral au plus bas ces derniers temps. Les compagnies de transport de voyageurs et les agences des voyages souffrent le martyre et attendent impatiemment la réouverture des frontières pour sauver l'année, comme c'est bien le cas des deux compagnies publiques de transports aérien et maritime, dont les charges alourdissent leurs ardoises.

La compagnie nationale aérienne de transport de voyageurs Air Algérie, qui souffre de difficultés financières bien avant même l'instauration des mesures de confinement le mois de mars dernier, voit aujourd'hui sa situation se compliquer davantage, après la reconduction de la décision de fermeture des frontières. Ses responsables déplorent des pertes avoisinant les 40 milliards de dinars depuis le mois de mars dernier. La compagnie maritime de transport de voyageurs l'ENTMV fait, quant à elle, état d'un manque à gagner de près de 3 milliards de dinars■

A. B.

Fermeture des frontières

de vacances cet été !

Conséquence de la pandémie

Vers une saison touristique blanche au Maghreb ?

Inattendu. Peut-on encore croire en une saison touristique 2020 dans les pays du Maghreb ? Le dilemme Covid-19 versus tourisme semble vouloir nous en dissuader cette année. Une étude de l'Onu estime entre 1.200 et 3.300 milliards de dollars les coûts directs et indirects liés au confinement pour 65 pays.

Alors que l'été a déjà en partie plié bagages, la fermeture des espaces aériens, les prévisions toujours plus alarmistes de l'OMS et les suspicions d'une *« deuxième vague de contaminations »* imminente laissent planer un sérieux doute quant à la viabilité d'un éventuel *« plan de sauvetage »* de l'industrie touristique et hôtelière au niveau du petit Maghreb. État des lieux des dernières évolutions en la matière avec *L'ACTUEL International.*

Par Kheireddine Batache

Les nombreuses plages au sable d'or du sud de la Méditerranée, peu habituées au calme en période de mi-saison estivale, sont presque désertes. En Algérie, Tunisie et Maroc, l'on arrive aisément à comprendre que la Covid-19 est bien passé par là, rien qu'à voir la mine déconfite que font les professionnels de l'industrie touristique ! Et pour cause, les touristes ne se bousculent pas. Les ressortissants issus de la diaspora, qui d'habitude se disputent ardemment les derniers billets d'avion et de bateau proposés à la vente à des prix forts, sont également absents du décor. Du jamais vu !

Algérie

Dans ce contexte, l'Algérie est la moins impactée parmi ses voisins. Non pas qu'elle s'en sort mieux en matière de lutte contre la propagation de la pandémie mortelle, mais plutôt parce que les revenus liés au secteur touristique ne revêtent pas un caractère *« capital »* pour l'économie nationale, en comparaison avec la Tunisie et le Maroc.

La décision prise en toute fin juin par le président de la République, Abdelamdjid Tebboune, de maintenir les frontières fermées pour une certaine période s'est heurtée à un retour d'ascenseur du côté européen, où plusieurs pays relevant de l'espace Schengen ont dû retirer l'Algérie de la liste des pays dont les ressortissants sont autorisés à fouler leur territoire.

Cela a eu pour effet d'entamer sérieusement les espoirs des professionnels du secteur touristique, notamment les agences. Dans une vaine tentative d'anticipation de cette quasi *« catastrophe »*, le Syndicat national des agences de tourisme et de voyages (Snav) avait appelé très tôt à l'adoption d'un plan national de sauvetage du secteur, paralysé du fait de la propagation de la pandémie de Covid-19 et ce, à travers l'application d'exonérations fiscales et bancaires et la création d'un fonds de garantie pour aider les agences impactées par les crises.

Une aubaine pour le tourisme national ?

A cette situation, s'ajoute le blocage des ressources et des outils de production du secteur, suite à la mobilisation ou réquisition de bon nombre d'établissements hôteliers et complexes de villégiature, publics

التأمين الشامل
CAAT
UNE TOTALE ASSURANCE

الشركة الجزائرية للتأمينات
COMPAGNIE ALGERIENNE DES ASSURANCES

La meilleure **protection**
de vos **biens** et de votre **activité**

Siège social: **52, Avenue des Frères Bouadou Bir Mourad-Rais Alger**
Tél.: +213(0) 23 56 93 24 à 33 Fax: +213(0) 23 56 93 78 - 56 93 84
info@caat.dz **www.caat.dz**

et privés, à des fins de *« mises en quarantaine »* des nombreux ressortissants rapatriés avant l'interruption du trafic aérien et maritime ou des personnels médicaux, qui sont en première ligne depuis plusieurs mois pour combattre la maladie.

D'aucuns diront alors qu'une occasion de relancer l'épineux dossier du tourisme local se présente ! La chaîne hôtelière privée AZ Hôtels a été la première à se lancer dans le bain, en

annonçant au mois de juin la réouverture de ses établissements (mobilisés également durant plus de deux mois). Un pari plutôt audacieux, compte tenu des données actuelles. Mais c'est sans compter sur la recrudescence enregistrée depuis quelques semaines au niveau des cas de contamination à la Covid-19, notamment dans certaines wilayas du sud du pays, jusque-là épargnées. Ce qui a pour effet de dissuader beaucoup d'estivants à entreprendre un quelconque projet de vacances, notamment à la suite d'une série de mesures de confinement territorial et de restrictions à la circulation, prises début juillet par les pouvoirs publics dans plusieurs wilayas du littoral, à l'image de Tipasa et Taref.

Tunisie

En Tunisie, le constat est plus dramatique. Ce *« Petit poucet »* du Maghreb et géant du secteur redoute tout particulièrement le spectre d'une saison blanche. Etant en quelque sorte son *« gagne-pain »*, la Tunisie a commencé très tôt à prendre des mesures en faveur de la relance rapide du tourisme, notamment à destination des deux millions d'Algériens qui traversent chaque année la frontière pour envahir plages et complexes voisins.

Une manne financière estimée importante, représentant une bonne partie des revenus globaux engrangés par la Tunisie. En octobre 2019, le pays avait dépassé la barre des 7 millions de visiteurs. Ses rentrées d'argent générées par le tourisme avaient enregistré une hausse de 42,5% et atteignaient les 4,4 milliards de dollars à cette période de l'année.

La Tunisie veut y croire ! Fin mai, un protocole sanitaire anti-Covid-19 est proposé par l'Office national du tourisme tunisien (ONTT) ; ce manuel souligne l'impératif de ne pas dépasser les 50% de la capacité maximale d'accueil de clients dans les hôtels, les restaurants, les salles de séminaires et de congrès, et dans les véhicules de transport touristique. Il note, aussi, que la température de tous les clients sera contrôlée, les bagages désinfectés à l'arrivée à l'hôtel, ainsi que l'obligation de procéder au nettoyage de chaque chambre durant trois heures avant la remise des clés au client.

Le protocole exige, aussi, le port du masque pour le personnel hôtelier et les touristes à l'intérieur des véhicules de transport touristique. Enfin, la distanciation physique a été fixée à 1 mètre dans les espaces publics, les espaces communs de l'établissement touristique et dans les véhicules de transport touristique, et à 2,5 mètres entre les tables dans les restaurants, bars et cafés.

Pour la première fois, donc, depuis presque quatre mois, des vols commerciaux – venant en majorité d'Europe – ont commencé à atterrir samedi 27 juin en Tunisie. Au total, 129 pays ont, désormais, accès à ses frontières. Neuf vols étaient ainsi programmés, la majorité venant de France et d'Italie, a indiqué le ministère tunisien des Transports. S'agissant du cas Algérie, les Tunisiens ont annoncé être prêts à recevoir leurs voisins de l'Ouest. C'est ce qu'a affirmé le ministre tunisien de la Santé, Abdellatif Mekki, dans un entretien accordé, vendredi 3 juillet, à la chaîne *France 24.*

جديد
new
Nouveau
BMS® LIGHTING
Lampe LED
Filament Gold
مصباح لاد
ذهبي
garantie
3 ANS
www.bms-electric.com
FGG125
4W / 6W
FGG95
4W / 6W
FGE64
4W / 6W
FGC35T
4W
FGC35
4W
شركة بي أم أس قاعة العرض
3 طريق الملعب درارية الجزائر
الهاتف: 023 34 93 07 / 023 34 93 02
الفاكس: 023 34 93 03
وحدة التصنيع
شارع حميدي سعيد بئرخادم الجزائر
الهاتف و الفاكس: 023 44 36 25/26
BMS electric SHOW ROOM
3 Rue du stade - Draria Alger
Tel: 023 34 93 02 / 023 34 93 07
Fax:023 34 93 03
Unité de production
Rue Hamidi Said- Birkhadem Alger
Tél & Fax: 023 44 36 25/26

L'entrée des touristes algériens en Tunisie ne tient plus qu'à l'ouverture des frontières de l'Algérie. Du côté tunisien, tout semble être mis en œuvre pour accueillir les touristes algériens dans les meilleures conditions possibles, notamment un *« protocole mis en place et qui dépend des règles sanitaires, dont les détails seront discutés entre voisins et frères »*, a précisé le ministre.

A noter, enfin, que le pays se prépare malgré tout à poursuivre ses efforts en matière de relance du secteur, avec le lancement de plusieurs projets ambitieux, dont une grande cité sportive à Zaghouan, à l'instar de Clairefontaine en France ou Aspire au Qatar, un port de croisière à Mahdia, un parc Disneyland qu'il désigne sous le nom de Africa Disney et un port de plaisance haut de gamme dans l'une des îles désertes de la Tunisie, comme La Galite, a annoncé le ministre tunisien du Tourisme, Mohamed Ali Toumi, lors d'une récente audition par les députés de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) sur la situation de son secteur dans le contexte actuel marqué par l'épidémie de coronavirus.

Maroc

Le Maroc, l'autre ténor du tourisme en Méditerranée, se trouve, lui aussi, dans de sales draps ! Selon un rapport de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced), le Maroc est classé 7e pays le plus touché par la crise de covid-19 en ce qui concerne son industrie touristique. L'institution onusienne prévoit une variation négative de 5% du PIB marocain relié au tourisme dans le cas d'un scénario modéré.

Du côté de la Confédération nationale du tourisme (CNT), l'on estimait au mois de mars dernier que l'impact de la crise causera une perte sèche des arrivées de l'ordre de 34,10 milliards de dirhams (environ 3,5 milliards de dollars) en chiffres d'affaires touristique et de 14 milliards de dirhams (environ 1,4 milliard de dollars) par rapport à l'hôtellerie.

S'exprimant au Parlement marocain le 9 juin dernier, la ministre de tutelle, Nadia Alaoui, a confirmé la baisse, de l'ordre de 45%, du nombre des touristes étrangers, au cours des quatre premiers mois de l'année en cours, par rapport à la même période de l'année précédente, tandis que le nombre des nuitées a diminué de 42% et que les recettes du secteur ont baissé de 15%.

Cette situation a amené nombre d'opérateurs du secteur à poser cette lancinante question : comment surmonter cette situation qui a touché un secteur vital de l'économie nationale ? L'alternative réside-t-elle-comme pour l'Algérie-dans le tourisme intérieur ?

Telle une bouée de sauvetage, le gouvernement marocain tente de se raccrocher à l'espoir d'un démarrage du tourisme local, sur lequel l'Office national marocain du tourisme (ONMT) joue son va-tout. Ainsi est né le réflexe *« Choose Morocco »* ou *« Choisir le Maroc »*. Mais nombre d'activistes estiment que la question nécessite aussi bien la révision des prix élevés que l'amélioration des prestations et services.

« Au revoir », le slogan de la campagne promotionnelle, a été lancé par le ministère marocain du Tourisme tout au long de la période de confinement pour présenter quelques destinations touristiques intérieures.

Selon les données fournies par le ministère du Tourisme, le Maroc a accueilli en 2019, 13 millions de touristes, soit une augmentation de 5% par rapport à l'année 2018, et une croissance de 5% en termes de nuitées, pour atteindre plus de 25 millions de nuitées l'an dernier. Le secteur touristique a réalisé des recettes de l'ordre de 78 milliards de dirhams (8 milliards de dollars).

Des chiffres qui semblent, désormais, correspondre davantage à un récit féerique qu'à la réalité du tourisme post-Covid-19, dont la pandémie est en train de redessiner les contours■

Levage, manutention & Protection antichute.

Safetytools, Vérins hydrauliques & Produits industriels

LIFTAL, Une référence au service des professionnels de la manutention

LIFTAL

Adresse : Hai Mekhadma à coté de Dar El Moualem
BP 862 Ouargla 30 000, Algérie
Tél:+213 29 71 65 42/43/44 Fax;+213 29 71 97 31
Mobile : 0770 94 28 39
Email: *liftal.sarl@gmail.com* *liftal_sling@yahoo.fr*
Site Web: *www.liftal-sling.com*

TÜVRheinland CERTIFIED
ISO 9001:2015 Management System
www.tuv.com ID 9108649708

Annulation du Hadj 2020

Les agences de voyages frustrées

Dramatique. La destination la plus prisée qui aura pris un coup à tous les niveaux, c'est bien celle du Hadj, dans le sens où le voyage religieux aux Lieux Saints a connu plusieurs travers qui n'auront été observés presque pour aucune autre destination.

Par A. A. Benalia

Les effets de la crise mondiale liée à la propagation de la pandémie de coronavirus Covid-19 n'auront épargné aucun secteur de l'économie, tant le ralentissement qui s'en est découlé est pandémique lui aussi. En effet, le confinement aura significativement influé, à la fois, sur le niveau de la demande ainsi que sur la qualité de l'offre. Si aucun secteur n'a été épargné, certains l'auront ressenti plus que d'autres, et si les avis sont unanimes pour un secteur, c'est bien pour celui du tourisme et voyages. En effet, avec le confinement généralisé, la fermeture des espaces aériens, ainsi que la restriction des entrées et sorties au niveau local et international, les agences de voyages sont en train de passer les moments les plus durs de leur existence, avec menace de fermeture à la carte. Dans ce sillage, la destination la plus prisée qui aura pris un coup à tous les niveaux, c'est

bien celle du Hadj, dans le sens où le voyage religieux aux Lieux Saints a connu plusieurs travers qui n'auront été observés presque pour aucune autre destination.

Tout d'abord, il y a la problématique de la cherté. La destination Hadj se trouve être l'une des plus chères que la moyenne des Algériens connaissent, et cette cherté a été toujours en nette évolution, d'année en année. Son tarif de base a atteint pour la campagne de 2019 le prix de 565.000 DA, en dehors du prix des billets d'avion. Entre temps, et même s'ils ne connaissent pas une hausse sensible, les prix pour 2020 avoisinent quand même les 600.000 DA.

A côté de cette cherté, il y a les travers de certaines procédures pour lesquelles le prétendant au pèlerinage se trouve être au dépourvu de solutions, à l'exemple de l'obligation de fournir, lui-même, la somme du tarif du Hadj en équivalent devise. Mais au vu de l'impossibilité de disposer de cet équivalent au taux de change légal en main propre, du fait de la non-convertibilité de la monnaie nationale et de l'indisponibilité du change par le biais des institutions financières nationales hors du cadre connu des prêts, le pèlerin est poussé vers la voie du marché noir de la devise, voie unique du citoyen normal pour disposer de la devise. Ceci, bien sûr, dans un contexte où la monnaie nationale connaît une chute importante de sa valeur face à la monnaie européenne, ce qui renforce la cherté du voyage.

Pour l'année 2020, en plus de ces tracas usuels et connus pour lesquels sont préparés psychiquement les prétendants à l'accomplissement du cinquième pilier de l'islam, la grande mauvaise nouvelle est celle de la suspension du Hadj du fait de la pandémie de Covid-19. Si un tel tableau est dressé pour le compte du voyageur, c'est afin d'illustrer certaines raisons qui expliquent la réticence de beaucoup de prétendants au pèlerinage, avec l'influence négative que cela engendre sur la demande et, de surcroit, sur les agences de voyages qui se retrouvent, elles-mêmes, à payer les frais d'un contexte qui ne semble pas être de court passage.

Les annulations se comptent par milliers auprès des agences, du fait de l'impossibilité de rejoindre les Lieux Saints car, faut-il composer avec ce qui a été développé plus haut, les autorités saoudiennes ont réservé l'accès aux Lieux Saints uniquement à la population locale. Ce qui enfonce encore le clou d'un grand coup de marteau pour les agences de voyages qui ne peuvent plus assurer leurs activités et se trouvent contraintes à une fermeture brusque.

Fermeture, soit pour une conversion vers un autre métier qui peut maintenir un certain niveau de vie en ces temps de crise ou bien pour une pause forcée en attendant de meilleurs jours pour reprendre du service.

Si les temps sont durs pour les métiers du tourisme, les agences de voyages en ont ressenti les effets plus durement encore. En l'absence d'un cadre de prise en charge de ces institutions, il est à prévoir que certaines agences risquent la faillite et la fermeture définitive. Si nous parlons de faillite à ce niveau, c'est parce que rien ne se profile à l'horizon pour prétendre à une vision positive de l'avenir en matière de tourisme et de voyage, particulièrement si l'on se réfère à la situation sanitaire qui est en train d'enregistrer ses moments les moins favorables depuis le début de la crise. C'est à cet effet que certaines mesures de compensation peuvent être assurées par les autorités compétentes, particulièrement si l'on sait que la plupart d'entre elles sont soumises au régime de cotisations sociales.

L'on sait bien que les caisses de l'Etat, malgré les déclarations officielles, sont soumises à de terribles difficultés de financement du fait de la crise de Covid-19, qui vient s'ajouter à celle de la baisse des prix du pétrole dont les solutions ne sont pas à attendre pour demain, mais il reste que ces agences, à l'instar de toutes les institutions, tous secteurs confondus, méritent une attention particulière afin que le sauvetage puisse toucher une grande partie d'entre elles.

Le sauvetage en question serait profitable non seulement pour leur pérennité, car elles constituent un potentiel pour l'encouragement de la diversification de l'économie, dans le cas où les autorités décident de promouvoir le secteur du tourisme et des voyages ; mais ce sauvetage profitera aussi à la pérennité des postes d'emploi qu'elles ont générés jusqu'à maintenant, ce qui participe au maintien d'un certain équilibre social, à la suite de la crise liée au chômage forcé qu'à engendré la Covid-19■

Impact du coronavirus sur l'économie algérienne

En difficulté mais loin de l'effondrement

Détérioration. L'Algérie est impactée par cette crise sanitaire en raison de sa *« très forte dépendance »* des exportations de pétrole, dont le prix a baissé considérablement depuis le début de l'année en raison du ralentissement de la consommation mondiale engendré par les mesures de confinement adoptées face à la pandémie de coronavirus.

L'impact de la pandémie de coronavirus sur l'économie algérienne est quasiment certain, si l'on se fie aux derniers rapports établis par des institutions financières internationales. Ces instances sont unanimes à relever des effets directs de la pandémie sur la situation économique et financière de l'Algérie, soulevant particulièrement le recul des recettes d'exportations des hydrocarbures et la hausse du chômage et de la pauvreté. Dans sa récente évaluation, la Banque de développement africaine (BAD) a indiqué que l'Algérie devrait figurer parmi les quatre pays les plus touchés par la récession en Afrique à cause de la Covid-19. En effet, selon les prévisions de la BAD, l'économie algérienne fait partie des quatre plus grandes économies du continent qui devraient être touchées par la contraction de son PIB en 2020. Sur cette liste, l'Algérie figure en troisième position avec une récession de -4,4% à -5,4% (selon le scénario de base), derrière l'Afrique du Sud (-6,3% à -7,5%) et le Nigeria (-4,4 % à 7,2%) et devant le Maroc (-3,3% à -4,6%). L'Algérie est impactée en raison de sa *« très forte dépendance »* des exportations de pétrole, dont le prix a baissé considérablement depuis le début de l'année en raison du ralentissement de la consommation mondiale engendré par les mesures de confinement adoptées face à la pandémie de coronavirus.

L'Egypte figure parmi les seules économies africaines qui ont pu résister à cette crise sanitaire grâce à une économie plus diversifiée par rapport aux quatre autres grandes économies du continent. Elle devrait réaliser une croissance positive (+2,2% à +0,8 %), a fait savoir la BAD.

Auparavant, le Fonds monétaire international a estimé, dans un rapport consacré aux perspectives économiques mondiales, que le produit intérieur brut réel (PIB) de l'Algérie devrait chuter de 5,2% durant l'année 2020, avant de se redresser l'année prochaine. Le FMI prévoyait un indice des prix à la consommation qui devrait ainsi augmenter à 3,5% en 2020 puis à 3,7% en 2021, contre 2% en 2019. Concernant la balance courante qui avait reculé de 9,6% en 2019, elle devrait chuter en 2020 de 18,3% et de 17,1% en 2021, selon le document du FMI qui évoque aussi une hausse du taux de chômage en Algérie qui devrait grimper à 15,1% cette année, alors qu'en 2019, il s'élevait à 11,4%.

Dans le classement des catégories de revenus par pays, la Banque mondiale a revu, également, la position de l'Algérie qui passe de la catégorie revenu intermédiaire supérieur à celle de revenu intermédiaire inférieur. Une catégorie en moins cette année pour le plus grand pays d'Afrique qui était classé au 1er juillet 2019 dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire supérieur. Dans ce classement, les économies sont répertoriées en quatre grands groupes en partant des pays à faible revenu, à celui de revenu intermédiaire de la tranche inférieure, puis celui de revenu intermédiaire de la tranche supérieure et pays à revenu élevé. Cette perte de catégorie pour l'Algérie a confirmé la détérioration de la situation financière du pays fragilisée considérablement par la chute des prix du pétrole et la crise sanitaire impactant la sphère économique.

Malgré les difficultés que rencontre l'économie algérienne, celle-ci est loin de l'effondrement, a fait savoir, cependant, le président du Conseil national économique et social (Cnes), Rédha Tir. S'exprimant sur les ondes de la Radio nationale, le président du Cnes a reconnu que l'économie algérienne traverse des obstacles critiques, appelant au lancement de *« véritables réformes structurelles »* et à la diversification de l'économie nationale■

F. A.

الشركة الجزائرية للتأمين و إعادة التأمين

COMPAGNIE ALGERIENNE D'ASSURANCE ET DE REASSURANCE

RESPECT

Incendie, Explosion et Risques Annexes

Multirisque Commerçants et Artisans

Transports privés de Marchandises

Assurance et Assistance Automobile

MÉTIER

Catastrophes Naturelles

Multirisque Habitation M.R.H

ASSURANCE

Risques de Construction

Vol de Marchandises et vol en coffre

Transports Maritimes

Engins de Chantier

EFFICACITÉ

Multirisque Immeubles

LA CONFIANCE EN COMMUN

www.caar.dz

Relance et diversification de l'économie nationale

La course contre la montre

Optimisme. La crise sanitaire et la chute des prix du pétrole sévissant depuis le début l'année ont dévoilé la fragilité de l'économie algérienne de par sa dépendance de la rente des hydrocarbures. Face à cette situation, le gouvernement se trouve à présent contraint d'agir pour trouver des solutions. C'est une véritable course contre la montre.

Par Fayçal Abdelaziz

En effet, les hautes autorités du pays ont engagé un nouveau plan national de relance socioéconomique en vue d'atténuer les effets de cette double crise qui a affecté lourdement l'économie nationale.

Sur ce plan, le président de la République s'est montré optimiste affirmant dans un entretien au quotidien français *L'Opinion* que la disponibilité des réserves de change appréciables et une meilleure maîtrise des dépenses et des importations permettront au pays d'accomplir *« sereinement »* les réformes escomptées.

Le pays détient actuellement 58 milliards de dollars de réserves de change, en plus de 27 milliards de dollars d'apports annuels des hydrocarbures prévus cette année, a souligné le chef de l'Etat.

En dépit de cette relative *« aisance »*, le gouvernement a été instruit d'accélérer la réforme financière, à travers plusieurs mesures qui permettraient à l'Etat d'économiser au moins 20 milliards de dollars à la fin de l'année en cours.

Plusieurs actions au menu

Parmi les actions envisagées pour économiser cette somme, figure la poursuite de la réforme bancaire, fiscale et douanière, ainsi que la maîtrise des importations et la récupération de l'argent de l'informel. Des mesures de *« grande importance »* pour la relance économique du pays ont été également prises lors du dernier Conseil des ministres. Certaines de ces décisions doivent être appliquées à court terme et moyen terme et d'autres avec effet immédiat et ce, dans le cadre du Plan national de relance socio-économique.

Concernant le secteur de l'énergie, il a été décidé, entre autres, de relancer les activités de prospection des réserves non exploitées, l'arrêt de toute importation de carburant et de produits de raffinage, ainsi que la poursuite des processus de raccordement locaux, notamment ceux des exploitations agricoles pour renforcer la production et créer des emplois.

Un audit profond de Sonatrach sera aussi engagé pour une évaluation de son patrimoine, la réduction du nombre de ses représentations à l'étranger, ainsi que la diminution des postes de responsabilités qui ne sont pas liés au rendement ou à la rentabilité de l'entreprise.

Dans le domaine de l'industrie, le ministre en charge du secteur a été instruit à l'effet de libérer les cahiers des charges qui concernent le secteur de la construction automobile, la production d'électroménager, la production de pièces détachées, l'importation de véhicules neufs et l'importation d'usines usagées.

Toujours dans le secteur industriel, il a été demandé au ministre de libérer les entreprises du secteur de l'électroménager qui présentent un taux d'intégration de 70% et de donner la priorité aux secteurs de la transformation, ainsi qu'aux start-up, en facilitant les procédures de leur création.

Le gouvernement mise, désormais, sur la redynamisation du secteur minier, en prévoyant l'exploitation de toutes les potentialités minières dont dispose le pays et des richesses naturelles nationales, particulièrement à travers la mise en exploitation de la mine de fer de Ghar Djebilet, dans la wilaya de Tindouf, du gisement de zinc et plomb d'Oued Amizour (Béjaïa) et la relance du projet de fabrication de produits phosphatés à El-Aouinet (Tébessa).

En outre, il est question de l'exploitation des gisements aurifères de Djanet et de Tamanrasset, ainsi que de l'établissement de la carte géologique de tous les gisements exploitables en terres rares, en tungstène, en phosphate, en barite et autres matériaux.

Le plan de relance économique comprend aussi l'industrie pharmaceutique. Dans ce domaine, il a été convenu de placer toutes les unités de production pharmaceutique et parapharmaceutique sous la tutelle du ministère de l'Industrie pharmaceutique et d'accélérer la mise en production des nouvelles unités en vue de parvenir à l'horizon 2021 à économiser près d'un milliard de dollars d'importation de produits pharmaceutiques.

La numérisation pour accélérer les réformes

L'accélération du processus de réforme du secteur financier par le biais de la numérisation des impôts, du cadastre et des douanes, ainsi que la mise en place de la finance islamique pour dynamiser la collecte de l'épargne et créer de nouvelles sources de crédits font partie également des chantiers du gouvernement.

L'Exécutif planche, par ailleurs, sur la réduction des factures des importations, notamment celles des services et du transport maritime de marchandises pour préserver les réserves de change du pays. Avec l'ensemble de ces mesures, l'Algérie devra atténuer le choc des crises sanitaire et pétrolière et lancer le chantier de la diversification de son économie■

Plusieurs entreprises algériennes impactées par la Covid-19

Aucun secteur d'activité économique n'est épargné par la crise sanitaire induite par la propagation du nouveau coronavirus depuis son apparition en décembre dernier. Les entreprises algériennes qu'elles soient publiques ou privées sont durement touchées par la Covid-19.

Selon les chiffres avancés par le ministre des Finances, le groupe pétrolier et gazier Sonatrach a perdu 247 milliards de dinars, Naftal une filiale de Sonatrach, a perdu 20 milliards de dinars. Les pertes de Sonelgaz s'élèvent à 6,5 milliards de dinars. La compagnie aérienne Air Algérie a perdu 16,3 milliards de dinars, suite à l'annulation de 4357 vols entre mars et avril. La compagnie aérienne Tassili Airlines, une autre filiale de Sonatrach, a perdu 595 millions de dinars, à la fin avril.

Le ministre a aussi révélé que 65,531 milliards de dinars avaient été alloués à différents secteurs, dont 12,643 milliards de dinars pour le ministère de la Santé, et 24,702 milliards de dinars au profit des familles nécessiteuses. Un montant de 24,39 milliards de dinars a été alloué à la compensation exceptionnelle au profit des agents de l'Etat. Il a rappelé que 3,317 milliards de dinars ont été consacrés au rapatriement des Algériens bloqués à l'étranger. Il a également annoncé la contribution de l'Algérie de 271 millions de dinars à la coopération internationale, dont 258 millions de dinars pour le fonds d'intervention de l'Union africaine contre la Covid-19, malgré la crise sanitaire que traverse le pays.

Le premier responsable du secteur a indiqué que les banques ont accordé aux entreprises des prêts sans intérêts d'une durée de 6 mois, et ont annulé les pénalités de retard de paiement■

Abderrahmane Hadef, économiste :

“L’argent ne manque pas, il faut juste aller le chercher sur le marché informel”

Dans cet entretien accordé à *L’ACTUEL*, l’économiste Abderrahmane Haddef livre sa vision de l’avenir. Il revient dans cette analyse sur la situation économique actuelle du pays, tout en insistant sur les moyens à employer pour amortir les effets de cette crise économico-financière à court terme.

L’ACTUEL : Le gouvernement a dévoilé son plan de relance économique pour faire face à la crise économique actuelle, comment appréhender cette période d’après-déconfinement ?

Abderrahmane Hadef : Les voyants macro-économiques sont au rouge. La situation est difficile à gérer. Nos systèmes économique, bancaire et financier ont démontré leur fragilité et on ne peut amortir les effets de cette crise par *« l’anesthésie »*. Ce choc économique peut être exploité pour repenser le système économique

du pays et opérer des changements profonds à moyen et long termes. Certes, la situation exige des solutions d'urgence, mais il ne faut surtout pas tomber dans la précipitation, car la tâche la plus importante à accomplir devra se faire après le passage de cette secousse.

Dans son plan de relance économique, le gouvernement a fixé ses priorités et mis en exergue la nécessité de la solidarité entre les acteurs économiques pour pouvoir réduire les effets de cette crise à court terme. Autrement dit, il n'existe aucune solution miraculeuse permettant de sortir indemne de cette crise qui s'annonce aiguë et que toutes les solutions envisageables auront des répercussions difficiles à supporter.

Dans ce contexte marqué par une crise de liquidité et l'érosion des réserves de change, que fera-t-il le gouvernement pour, à la fois, renflouer les caisses de l'Etat et accompagner l'investissement ?

Certes, le plan de relance économique exige des sommes importantes, et le contexte actuel est marqué par une crise de liquidité. Cette crise offre aussi une opportunité à saisir par les autorités publiques pour prendre les choses en main et rattraper le retard enregistré dans le traitement de certains dossiers qui peuvent servir de *« roue de secours »* en ces temps. Je parle de la canalisation de l'argent de l'informel qui pèse lourdement sur l'économie nationale. À ce jour, nous n'avons pas engagé un débat sérieux sur les mécanismes à mettre en place pour la récupération de ces sommes colossales estimées à près de 80 milliards de dollars.

Le deuxième dossier sur lequel le gouvernement doit travailler en cette période de disette est celui du recouvrement fiscal qui reste très loin des capacités du pays. Aujourd'hui, le taux de recouvrement fiscal ne dépasse pas les 50%, ce qui veut dire que l'évasion fiscale demeure un sérieux problème auquel le gouvernement doit trouver des solutions en urgence.

Pour résumer la situation, on peut dire que l'argent ne manque pas, il faut juste avoir le courage pour aller le chercher sur le marché informel.

Et pour le financement de l'investissement ?

A mon avis, il faut une rupture totale avec cette approche budgétaire et financière sur l'économie adoptée par l'Etat depuis bien des années. Le contrôle par l'Etat de toute la chaîne économique freine le développement du pays. Autrement dit, l'Etat ne doit intervenir que dans les secteurs stratégiques et laisser une large marge de manœuvre aux privés pour développer les autres filières, ce qui va lui permettre d'élargir l'assiette fiscale au lieu de recourir, chaque fois, à l'imposition de nouvelles taxes qui pénalisent l'investisseur et le citoyen. Pour adopter une approche *« purement économique »*, les pouvoirs publics doivent opérer des réformes profondes de notre système bancaire et financier pour permettre aux banques de jouer pleinement leur rôle d'accompagnateurs des investisseurs.

Il faut aller vers la création des banques d'investissements et de développement local, et pourquoi ne pas ouvrir le secteur devant les investisseurs privés pour améliorer les services bancaires, diversifier les offres et créer une sorte de compétitivité entre les différents acteurs du secteur. Avec le système actuel, la mission de la banque est semblable à celle d'un *« entrepôt de marchandises »*.

Dans le cas actuel de l'Algérie, le recours à l'endettement extérieur est-il inévitable ?

En Algérie, en aborde souvent cette question avec une certaine légèreté, comme s'il s'agit d'une simple formalité à compléter pour accéder à des sommes importantes en devise. Pour le cas de l'Algérie, même si cette option a été exclue de l'agenda du gouvernement, le recours à l'endettement extérieur reste très compliqué pour deux raisons.

Premièrement, nous avons une économie déstructurée qui n'est pas prête, et les conséquences d'un éventuel recours à l'endettement extérieur seront importantes, notamment dans le volet social.

Deuxièmement, l'Algérie n'a pas de compétences qualifiées pour prendre en charge ce dossier qui demande une maîtrise de l'art de négociation, un réseau de lobbying important au niveau international et dans le milieu des agences de notation. Autrement dit, l'endettement extérieur est un dossier très sérieux pour le confier à des administrateurs.

Il semble que l'Algérie, qui dispose aujourd'hui d'une marge de manœuvre lui permettant d'éviter le passage obligatoire par les institutions financières internationales, a tiré les leçons de ses expériences passées, notamment celles des accords d'association avec l'Union européenne qui ont tourné au fiasco■

Entretien réalisé par
Abdellah Bourim

Augmentation inexpliquée des prix

La revanche des commerçants !

Inadmissible. Si la baisse de l'offre et la hausse de la demande sont deux facteurs qui permettent de justifier la hausse des prix, suivant les lois universelles du marché qui veulent que la fluctuation des prix soit une conséquence de la confrontation de l'offre et de la demande, il n'est un secret pour personne que ces lois et principes ne trouvent pas leur application au niveau du marché algérien.

Par A. A. Benalia

Nous pouvons largement conclure que la crise de Covid-19 aura imposé un rythme exceptionnel à toutes les activités économiques. Toute la chaîne, depuis la production ou l'importation des produits destinés à la consommation jusqu'à la dernière chaîne de la vente, c'est-à-dire le commerçant qui fait face au consommateur, s'est retrouvée à fonctionner au ralenti, souvent même en dessous du service minimum, puisqu'il a déjà été question de uspension de plusieurs commerces de certains produits. En tous les cas, et depuis que le commerce des produits suspendus auparavant a été autorisé de nouveau, les commerces ont connu une ruée sans précédent ; évènement qui n'a pas échappé à l'œil *« bienveillant »* de certains commerçants qui n'ont pas hésité une seule seconde à mette cette situation à leur profit.

Loin de toute logique

Avant de décrire la façon avec laquelle ont réagi les commerçants face à l'averse de la demande, il y a lieu de remettre les choses dans leur contexte afin de tenter d'établir un lien de causalité entre les effets et leurs causes originelles. En tout premier lieu, il y a lieu de rappeler que le confinement général qui a été imposé par les autorités a eu des effets négatifs sur les activités commerciales, dans le sens où leurs propriétaires et

gérants ont subi les mêmes travers que ceux des citoyens normaux. Des semaines, voire des mois d'inactivité entament sérieusement les économies accumulées et nuisent sérieusement à la qualité de beaucoup de produits.

En deuxième position vient la question de la modification de l'offre qui tend à la baisse, soit du fait de la péremption rapide des produits, ou du fait du stockage en *« mode pénurie »* en préparation à un pic de demande dès la réouverture.

Ces deux raisons peuvent, à elles seules, expliquer un phénomène que nous sommes en train d'observer en ces jours, celui de la hausse des prix de certains produits, pourtant qui étaient disponibles à des prix inférieurs à ceux pratiqués actuellement. L'exemple illustratif de cette observation peut être donné pour certaines denrées alimentaires, dont le prix est monté en flèche sans qu'une quelconque logique puisse en expliquer la teneur.

Une hausse des prix et des interrogations

En fait, si la baisse de l'offre et la hausse de la demande sont deux facteurs qui permettent de justifier la hausse des prix, suivant les lois universelles du marché qui veulent que la fluctuation des prix soit une conséquence de la confrontation de l'offre et de la demande, il n'est un secret pour personne que ces lois et principes ne trouvent pas leur application au niveau du marché algérien.

Le fait est que les prix au niveau du marché local sont décidés par les détenteurs de l'offre, c'est-à-dire importateurs, mandataires, grossistes et commerçants détaillants. Il n'y a qu'à observer les prix lors des circonstances religieuses ou traditionnelles (Ramadhan, Aïd, Achoura, Mawled…) lors desquelles les prix explosent sans justification. Le cas est aussi valable lors de cette crise de Covid-19 qui voit les prix de certaines denrées alimentaires, disponibles et, habituellement, à la portée de toutes les poches, augmenter de façon significative sans que l'on puisse en expliquer le fondement de base.

Des augmentations inadmissibles

Cela a été le cas pour la semoule dont l'augmentation du prix est passée complètement inaperçue du fait de la demande massive qu'elle a eue à subir en début de crise, suite à l'information diffusée de la possibilité de confinement, bien que le prix en soit réglementé. En ces jours, le même type d'augmentation est à observer pour les œufs, denrée censée ne pas dépasser les 12 dinars l'unité et 360 dinars le plateau de 30, alors que le plateau se trouve être vendu au détail à près de 410 dinars, soit une augmentation de près de 11%, avec presque 14 DA l'unité.

Les commerçants détaillants qui pratiquent ces prix sont unanimes pour expliquer cette augmentation par le fait que les détenteurs du marché de gros ont procédé à une augmentation du fait de la demande qui a connu le retour des magasins de restauration rapide après le déconfinement. Soit une augmentation injustifiée, encore une fois, puisque ce type de demande ne constitue pas une nouveauté en soi sur le marché. Ce comportement peut être transposé pour plusieurs autres biens sur le marché, à l'exemple de celui des fruits qui connaît une ascension injustifiée du point de vue des prix.

Un autre phénomène est à observer en ces temps de déconfinement, qui ne trouve pas son explication rationnelle, celui du pic de la demande sur certains produits dont l'offre ne connaît pas de crise notable, ni une crise à venir, si ce n'est que le citoyen s'en est trouvé privé pendant une période de confinement indispensable qui comprend le mois sacré de Ramadhan. Ainsi, la ruée peut s'observer pour les vêtements, pour les magasins d'ustensiles de cuisine, de marchés de gros d'alimentation générale, de fruits et légumes et viandes et ce, tous les jours de la semaine et à toute heure de la journée.

Au-delà du fait que ce type de comportement de la part du consommateur soit assimilable à une petite revanche personnelle, la revanche est surtout celle des commerçants qui reviennent en force avec, parfois, des ventes à des prix qui n'ont pas été appliqués jusqu'ici, mais qui trouvent quand même une grande masse d'acheteurs. Si, d'une façon générale, les prix sont libres pour plusieurs produits, ils ne le sont pas pour certains, et devraient faire l'objet de contrôle de la part des instances habilitées afin que l'exagération ne soit pas la règle générale appliquée à la fin d'une récupération rapide des pertes et manques à gagner. Les contrôles des prix et des marges sont à appliquer similairement à ce qui a été fait par les instances du ministère du Commerce lors du mois de Ramadhan.

Cela remet à la table de discussion, comme à chaque fois, les questions de base qui se posent habituellement sur l'obligation de disposer des justificatifs des prix à l'achat (factures) et de procéder au paiement avec des moyens tracés, au-delà de certains montants et pour certains biens■

La révolution par les start-up

Ce qui manque comme ingrédients

Changement. C'est dire l'importance qu'accorde le gouvernement à la micro-entreprise et à la start-up, comme précurseurs de l'économie nationale, à la même enseigne que celle des grandes puissances économiques qui ont constitué leur socle grâce à un tissu fort et organisé de PME et de start-up performantes. Cela pourrait être le cas pour l'Algérie, pour peu que certaines conditions soient réunies.

Les temps difficiles que traverse le pays en ce moment ont poussé les autorités et le gouvernement à prendre des mesures d'urgence pour tenter une conversion rapide de l'économie de tout le pays vers une diversification des sources de revenu, afin de pallier la crise liée à la dépendance au pétrole, qui s'est subitement transformée en une sorte de malédiction. La dépendance que nous sommes en train de payer, à un lourd tribut, est, en fait, difficile à contourner, à tel point que même la composante gouvernementale, habituellement axée sur les constituantes traditionnelles, a été revue et enrichie afin d'intégrer les secteurs que l'on croit porteurs de changement et de potentiel de diversification.

C'est à cette fin qu'ont été créés, à titre illustratif, le ministère de la Micro-entreprise, des Start-up et de l'Economie de connaissance, ainsi que des ministères délégués chargés, respectivement, des Incubateurs et des Start-up, au niveau du gouvernement Djerad, cela avant que cette combinaison ne soit revisitée pour la transformer en deux ministères délégués seulement : celui chargé de la Micro-entreprise, ainsi que celui chargé de l'Economie de connaissance et des Start-up.

C'est dire l'importance qu'accorde le gouvernement à la micro-entreprise et à la start-up, comme précurseurs de l'économie nationale, à la même enseigne que celle des grandes puissances économiques qui ont constitué leur socle grâce à un tissu fort et organisé de PME et de start-up performantes. Cela pourrait être le cas pour l'Algérie, pour peu que certaines conditions soient réunies.

à la sauce

judiciaires pour le remboursement des sommes dues à des prêts qui leur ont été accordés sans réflexion préalable ni étude des dossiers.

Réglementer l'activité des start-up

Le nouveau ministre parle d'un cadre légal qui réglementera toute l'activité d'une start-up et des moyens d'accompagnement qui sont susceptibles d'être promulgués afin que celle-ci soit accompagnée pour qu'elle soit compétitive. A en croire le discours officiel, de belles opportunités et un bel avenir sont à espérer pour les innovateurs et les créateurs de ces micro-entreprises. Mais il est à se demander quels sont ces moyens d'accompagnement si prometteurs pour ce type d'entreprise qui activent dans un domaine qui est complètement nouveau en Algérie et dont les règles de fonctionnement, tant dans le fond que dans la forme, sont tout à fait autres que celles que l'on connaît pour les autres types d'entreprises.

Ce ne sont pas des mesures d'exonération d'impôts ou d'affranchissement de taxes, ou bien des aides sous forme de microcrédits qui amélioreront les conditions de vie des entreprises start-up. Certes, le financement constitue une entrave à la création et au développement d'une entreprise quels que soient sa taille ou son métier, mais ce qui manque à l'appel pour un jeune entrepreneur dans une start-up, c'est un véritable accompagnement pour la pénétration d'un marché et l'octroi de financements par des voies autres que celles que l'on a vu jusqu'à maintenant.

En effet, tous les dispositifs d'aide du type Ansej, Angem et Cnac ont prouvé leur échec puisqu'une grande partie d'entre les prétendants à ces organismes se trouvent sous le poids des dettes et des menaces de poursuites

Un système d'aide porteur

Si une idée de bon accompagnement serait la bienvenue de la part des autorités, ce serait dans le sens de favoriser la relation privilégiée entre les jeunes pousses et les entreprises plus grandes et bien initiées dans les marchés. Ce type de relation entre les grandes entreprises et les start-up peut être bénéfique à double sens, la profitabilité en serait même décuplée. Si la start-up possède l'idée (ou l'idée lumineuse) et la connaissance de sa clientèle, l'entreprise traditionnelle qui l'encadre, quant à elle, dispose de la technique et de l'expérience pour la pénétration des marchés nouveaux et de l'établissement d'une stratégie. Elle dispose même du moyen idéal de financement, qui semblerait être la meilleure alternative des dispositifs que l'on a cités plus haut. Il s'agit d'une somme que consent le détenteur de l'expérience et du capital, investir dans une idée innovante qui serait bénéfique pour ses affaires et qu'il accompagnera jusqu'à remboursement, le cas échéant.

C'est à ce niveau que peut se dessiner l'effort à mener par les pouvoirs publics afin d'encourager la création des start-up innovatrices. Les aides financières directes ne seraient pas dirigées vers ces entreprises mais vers celles qui consentent les accompagner sous une forme de parrainage, c'est-à-dire qu'elles en seraient les incubatrices. Le fait d'assurer un pareil système d'aide peut attirer, en même temps, les start-up et les entreprises incubatrices pour au moins deux raisons.

Pour la start-up, le fait de se savoir accompagnée du point de vue techniques managériales, ce qui peut être assimilé à une forme de formation sur le terrain, et financée sans endettement, par une autre entreprise plus expérimentée, renforce le sentiment de sécurité et attire les prétendants à la création de start-up à un rythme bien supérieur à celui du cas du financement direct par endettement sans accompagnement.

L'autre versant, c'est-à-dire celui de l'entreprise incubatrice, donnerait lieu à l'ouverture de droit à des avantages fiscaux ainsi qu'à des aides allant jusqu'à des mesures exceptionnelles, telles que d'éventuelles subventions d'équilibre, d'exploitation ou d'investissement, d'une part.

D'autre part, l'idée dans laquelle investit l'entreprise, à travers la start-up, peut lui être profitable et peut même constituer un levier pour renforcer son avantage concurrentiel et les facteurs clés de succès faisant partie de sa propre stratégie.

Il est à espérer que ce type de mesures voit le jour et soit intégré au niveau de la politique d'aide à la création de micro-entreprises innovantes. Entre temps, l'on attend patiemment le cadre légal devant émaner du ministère délégué de l'Economie de connaissance et des Start-up, qui devrait voir le jour vers la fin de l'année, pour en savoir plus sur la stratégie que compte adopter le gouvernement pour la gestion de ce domaine■

A. A. B

Tanguy Leriche, nouveau directeur général de Jumia Algérie :

“Notre concurrent c’est la non-consommation !”

Depuis son arrivée sur le marché algérien en 2012, Jumia ambitionne de devenir l'acteur de référence du e-commerce en Algérie. Dans un secteur en pleine mutation, la Marketplace africaine joue pleinement la carte de l'innovation et mise sur l'excellent taux de pénétration internet (86,25% en 2018) au niveau national. En interne, la start-up a enregistré cette année l'arrivée d'un nouveau capitaine à son bord. Suite au départ de l'ancien directeur général, Elyes Jeribi, c'est donc Tanguy Leriche qui a pris les commandes du navire Jumia Algérie.
Pour imprimer sa marque, le jeune patron fait cap sur le développement.
Entretien exclusif !

Interview réalisée
par Kheireddine Batache

L'ACTUEL : Pouvez-vous nous faire une présentation succincte de votre parcours ?
Tanguy Leriche : J'ai rejoint Jumia à ce poste en février 2020. Initialement, j'ai fait toute ma carrière chez Lafarge-Holcim, autrement dit une industrie complètement différente, chez qui je suis passé par différents postes à la stratégie, à l'audit interne et au marketing. J'ai une expérience internationale avec quatre ans en Chine, trois en France (Paris) et cinq en Algérie. S'agissant de ma formation académique, je suis titulaire d'un diplôme d'ingénieur et d'un master en commerce à l'ESSEC.

Le lancement de Jumia Algérie a été en quelque sorte le « kick-off » de l'ère du e-commerce dans le pays ; comment évaluez-vous ce secteur chez nous ?
Il faut savoir que le secteur du e-commerce est en pleine mutation. Initialement, nous étions axés sur des produits à forte valeur ajoutée, tels que l'électroménager ou l'électronique, pour une population très connectée (59%) et relativement jeune et urbaine. Qui plus est, environ 23 millions de personnes ont un compte Facebook. C'est, donc, sur cette infrastructure que notre développement s'est fait en Algérie.

Cependant, la crise liée à la Covid-19 que nous vivons actuellement a montré que le potentiel et la pertinence que peut avoir le e-commerce en Algérie était encore plus large. Cela concerne des produits devenus nécessaires et essentiels à la population en temps de pandémie, et qu'il a fallu acheminer jusqu'à certaines régions isolées ayant, plus ou moins, fait les frais de la rupture de la chaîne d'approvisionnement. L'e-commerce a donc joué un rôle important en permettant aux consommateurs de s'approvisionner tout en restant chez eux. Ce secteur d'activité a su adapter son modèle à la conjoncture actuelle, comme l'a fait Jumia mais aussi plusieurs de nos concurrents numériques. Chez Jumia, nous avons travaillé avec nos partenaires et vendeurs à promouvoir un modèle de concurrence saine en pénalisant la spéculation. Nous n'avons pas hésité à sortir de nos listes les commerçants ayant tenté de profiter de la crise pour mettre en place une tendance haussière des prix.

Pour conclure sur ce point, je dirai que ce modèle est en train de s'imposer dans le contexte actuel, même si sa marge de progression reste très large en Algérie. Le e-commerce représente presque 1% des transactions commerciales réalisées localement, au moment où la Chine affiche un taux de 20-25%. Voilà pourquoi nous inscrivons notre action future dans le cadre d'un développement rapide, notamment au niveau de nos assortiments, tel que nous l'avons fait avec de grandes marques de distribution, avec qui des partenariats ont été conclus très rapidement.

Vous atterrissez chez Jumia Algérie après 14 ans de carrière chez Lafarge-Holcim ; quels sont vos chantiers prioritaires ? Est-ce que votre nomination est synonyme de changement de stratégie chez la Marketplace ?
La vision du Groupe Jumia c'est de simplifier la vie des gens via la technologie, en leur apportant une large gamme de produits jusqu'à leur domicile.

C'est la « confiance avec le client » que nous prenons très au sérieux chez Jumia.

En Algérie, nous avons trois chantiers prioritaires. Le premier concerne l'amélioration de l'expérience client, en optimisant l'efficacité de nos opérations. L'une des décisions prises dans ce sens a été de déménager dans un entrepôt plus moderne, et dont la surface est trois fois plus grande que ce que nous avions auparavant. Ceci nous permet, également, d'accompagner notre croissance par un meilleur rendement de nos vendeurs. Nous avons aussi développé une version arabophone, qui n'était pas disponible. Cette démarche nous a de facto permis d'améliorer notre positionnement sur le marché en touchant de manière directe et plus simple une population plus importante. Nous y avons, certes, consenti un investissement en matière d'outils de travail, mais il s'agissait avant tout de pouvoir s'adresser à tout le monde.

La deuxième partie de mon plan de travail est consacrée à l'assortiment des produits que nous proposons sur notre site, car il est primordial que celui-ci soit le plus large possible, que ce soit sur la partie des produits essentiels ou au niveau d'autres catégories. Ce travail nous a permis de nouer des partenariats avec de nouvelles marques. Notre marge de progression dans ce domaine est encore grande.

Enfin, il y a le travail sur les prix auquel nous accordons une importance de premier ordre, car nous voulons que le e-commerce soit accessible au plus grand nombre et *« démocratiser »,* ainsi, ce nouveau réflexe de shopping. De ce fait, Jumia avec ses partenaires vendeurs travaille à offrir à ses clients les prix les plus compétitifs sur une large sélection de produits.

Après quelques années d'activité et malgré des débuts plutôt timides, Jumia a réussi à se faire un joli nom en Algérie ; quel bilan faites-vous de cette expérience ? Comment avez-vous fait pour bousculer les habitudes de consommation de vos cibles commerciales ?

Tout d'abord, nous avons créé un environnement propre à ce secteur en investissant dans un écosystème (logistique, supports vendeurs/clients, partie commerciale et marketing) autour de notre plateforme internet. Même si elle garde son étiquette de start-up, Jumia Algérie a aujourd'hui atteint la taille d'une PME, avec pas moins de 200 employés et plusieurs centaines d'autres indirectement. Selon un rapport du cabinet BCG établi en 2019, l'e-commerce pourrait permettre la création de 5 millions d'emplois d'ici 2025 en Afrique. Cela démontre le potentiel de ce secteur.

D'autre part, il y a deux aspects sur lesquels nous avons beaucoup travaillé. En premier lieu, je citerai l'expérience vendeur qui propose un modèle opérationnel différent de celui qu'a un magasin classique. Traiter avec un magasin virtuel reste une nouveauté qu'il faut prendre le temps d'appréhender, à travers une partie *« éducation »* sur les façons de travailler dans le monde du digital. Ce travail nous aide à fidéliser des vendeurs qui nous accompagnent depuis sept ans. En second lieu, figure la partie *« confiance avec le client »*. Nous avons effectué un travail important pour l'adoption de l'e-commerce en Algérie, et faire ainsi connaître tous les avantages du commerce en ligne au plus grand nombre et s'assurer que l'expérience client soit optimale.

Par exemple, nous avons mis en place le concept de *« boutique officielle »* réservée aux distributeurs officiels des grandes marques, qui y ont leur shop in shop ou magasin dans le magasin, proposant un assortiment de branding spécifique, estampillé Produit officiel, à des prix usine.

Pour compléter cette démarche, nous garantissons à nos consommateurs de façon générale un délai d'une semaine pour la reprise et le remboursement d'un produit qui, pour une raison quelconque, ne convainc pas le client.

La vision du Groupe Jumia c'est de simplifier la vie des gens via la technologie, en leur apportant pleins de produits jusqu'à leur domicile.

Ce sont autant d'actions qui ont pour objectif de permettre au consommateur d'effectuer un achat en toute confiance.

Enfin, tous les règlements se font en espèces lors de la livraison de la commande.

Malgré quelques projets pilotes, le grand lancement du paiement électronique tarde à se démocratiser en Algérie ; quelles en sont les conséquences sur l'activité de Jumia ? Peut-on affirmer que c'est un frein à votre développement ?
A vrai dire, ce serait davantage une opportunité manquée qu'un frein. N'oublions pas que le fait de pouvoir régler des achats en espèces et à la livraison est plutôt perçu comme rassurant par nos consommateurs. Dans un pays où tout le monde est attaché au cash, dire que le retard accusé vis-à-vis du lancement du e-paiement est un obstacle au développement du e-commerce serait un peu réducteur à mon sens. Je tiens d'ailleurs à préciser que nous avons commencé à équiper nos livreurs en TPE (Terminal de paiement électronique).

Cependant, cela n'occulte pas le fait qu'il faudra y venir rapidement, ne serait-ce que pour des questions de santé. Actuellement, l'OMS (Organisation mondiale de la santé) recommande vivement le recours au paiement électronique. Il existe des pays où nous adoptons ce mode de règlement sur 100% de nos transactions commerciales.

Beaucoup d'acteurs du secteur de la distribution considèrent Jumia comme l'un de leurs principaux concurrents ; quels sont vos ingrédients pour grignoter davantage de parts de marché ?
Personnellement, je ne vois pas les choses de la manière que vous venez de décrire. J'estime au contraire que les acteurs que vous évoquez sont sur un axe de développement supplémentaire que Jumia leur permet d'avoir. Cela relève plus du partenariat que de concurrence.

Par ailleurs, notre modèle leur offre l'opportunité de toucher des régions sur lesquelles ils ne sont pas présents. D'ailleurs, nous avons l'ambition d'étendre notre réseau à 30 wilayas d'ici la fin de l'année, ce qui représente 75% de la population algérienne. A cela s'ajoutent deux paramètres qui peuvent leur être profitables : la diversification des supports de vente et de livraison et la visibilité sur la partie en ligne.

Du fait de la taille relativement réduite du marché du commerce électronique, nous ne pouvons avancer une analyse de notre environnement concurrentiel à proprement parler. Pour l'heure, il s'agit de la réticence à la consommation, plus généralement. Ce qui nous anime, c'est la création de nouveaux marchés sur lesquels nous proposons davantage d'offres commerciales sur des segments qui n'ont pas encore été touchés par le e-commerce.

Vos clients vous reprochent une certaine centralisation au niveau des régions nord du pays ; que leur répondez-vous ?
C'est une problématique que nous prenons à bras-le-corps actuellement. Nous envisageons d'étendre notre empreinte géographique rapidement, qui nous positionnera, désormais, sur 30 wilayas au lieu de 22 actuellement, L'objectif est de pénétrer deux wilayas par mois. Les soucis rencontrés jusqu'à maintenant sont d'abord d'ordre structurel, en ce sens que nous devons trouver un modèle qui n'induit pas des tarifs prohibitifs en termes de transport. Le second relève de la conjoncture actuelle liée au Covid-19, suite à l'instauration du couvre-feu dans plusieurs wilayas. Cette mesure nous a obligés à davantage de patience quant au déploiement de notre stratégie.

Mais au-delà de la crise, le e-commerce doit assumer un rôle de locomotive, en faveur du désenclavement économique de toutes les régions isolées. C'est une bataille d'avant-garde que nous devons livrer. De ce fait, la crise actuelle ne peut être qu'un catalyseur pour gagner ce défi.

Jumia cultive clairement l'esprit start-up et R&D au sein de ses équipes, il s'agit de l'un des chevaux de bataille du nouveau gouvernement ; que signifie cela pour votre développement ?
Travailler suivant une logique *« entrepreneuriale »* est un avantage que nous devons absolument garder si nous voulons continuer à avancer vite, car c'est un gage de réussite. Nous ne pouvons que nous réjouir que le gouvernement ait mis le développement des start-up dans ses priorités avec un ministère qui lui est dédié. Nous nous tenons à la disposition du gouvernement pour aider à trouver des solutions dans cette période de crise. J'ai moi-même eu l'occasion de participer à des réunions de travail dans différents ministères■

Relance socio-économique

Un plan, des attentes et des exigences

Irréversible. La relance socio-économique s'avère une urgence. Excluant tout extra-time, le chef de l'Etat affirme qu'un plan dédié à cette démarche sera soumis aux prochaines réunions du Conseil des ministres.

Diminution des réserves de change, déficit budgétaire de plus en plus inquiétant, dévaluation du dinar… autant d'indicateurs qui renseignent sur la complexité de la tâche. Nombre d'entreprises sont à l'arrêt, d'autres ont carrément disparu. Qu'en pensent les experts ? Pour Mourad Goumiri, expert financier, ce plan est un *« programme à court terme pour prendre en charge les problèmes les plus urgents à "débloquer", plus qu'une vision stratégique à moyen et long termes qui, elle, demande plus de temps et concerne tous les secteurs afin d'impulser une logique interne et de tracer les grandes lignes stratégiques que s'assigne le gouvernement »*. Sur la valorisation des ressources minières, à laquelle un intérêt particulier est accordé, le Pr Goumiri souligne que ce secteur est pourvoyeur d'emplois réels et de désenclavement territorial. Les aspects organisationnels ne sont pas en reste. *« Un intense travail de toilettage des textes législatifs et réglementaires actuels,* explique l'expert, *devra être entamé, ce qui nécessitera un certain temps du fait que cela concerne pratiquement tous les textes (lois, décrets, arrêtés, avis et circulaires...) et qui implique le pouvoir exécutif, législatif, judiciaire et monétaire ainsi que les autres institutions de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics »*. Dans le même ordre d'idées, l'expert financier désigne les grands absents de cette volonté politique de relance, à savoir *« les mécanismes de suivi et de contrôle de ce processus, nécessaires mais pas suffisants, ce qui risque à terme de porter préjudice à cette volonté politique et de voir "l'administration sortir par la porte et de rentrer par la fenêtre"»*.

Lutte contre l'évasion fiscale : un grand chantier

De son côté, Mohamed Achir, économiste et enseignant à l'Université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou, estime que le gouvernement, à travers ce plan de relance, doit *« penser à des mécanismes efficaces et opérationnels »*. Toutefois, *« la rigidité des institutions publiques, dont l'administration fiscale, les Domaines, les Douanes, les banques) dans leur fonctionnement ne permettront pas de produire un impact à court terme »*. D'autres mesures s'imposent. La sécurité juridique est, selon lui, une condition principale pour gagner la confiance des investisseurs nationaux et étrangers. Concernant l'évasion fiscale contre laquelle le chef de l'Etat promet une lutte sans merci, l'économiste propose une *« réforme profonde, globale et intersectorielle qui touchera le système de la chaîne économique en amont et en aval »*.

Dans son analyse, le Dr Achir précise que la facturation et la traçabilité des transactions *« doivent être les maîtres-mots de cette réforme »* à laquelle s'ajoutent la numérisation du système bancaire et fiscal à travers l'obligation des paiements électroniques ainsi que l'accompagnement, par les services des renseignements financiers, de l'administration fiscale et bancaire dans la lutte contre les transactions illicites.

Par ailleurs, il convient de préciser qu'à cette série de conditions nécessaires pour mener à bon port ledit plan, vient se greffer la gouvernance des banques publiques qui est considérée comme un des axes fondamentaux de la réforme bancaire et financière. Sur ce sujet, Amar Abbas, expert financier, estime qu'une clarification des rôles et missions de ces banques est primordial, ainsi qu'un meilleur pilotage de leurs activités. Une chose est sûre : le gouvernement doit accélérer et réussir la relance, faute de quoi, le nouveau paradigme économique annoncé sera un mort-né■

H. Merzouk

L'Algérienne Vie
الجزائرية للحياة
Assurance . Prévoyance . Santé

LA MEILLEURE COUVERTURE GROUPE POUR VOS EMPLOYÉS

- Couverture étendue.
- Indemnisations pouvant atteindre les frais réels.
- Traitement rapide affranchi de la Sécurité Sociale.
- Gestion automatisée, flexible et adaptable.

L'APPLI L'ALGÉRIENNE VIE*

Une solution exclusive pour suivre vos demandes d'indemnisations.

- Confidentielle et sécurisée.
- Intuitive et simple d'utilisation.

DISPONIBLE SUR Google Play

* Application réservée aux adhérents à l'Assurance Groupe Prévoyence et Santé de l'Algérienne Vie.

Algerian Gulf Life Insurance Company - L'algérienne Vie
Siége social: 1, rue TRIPOLI, Hussein Dey - Alger 16 005
Standard: +213 (0)21 773 012 / 014 / 015
Fax: +213 (0)21 772 956
E-mail: contact@aglic.dz
www.lalgeriennevie.com

fb.com/lalgeriennevieaglic

Assurances

L'Algérienne Vie met le cap sur la transformation digitale via le lancement de son appli mobile

L'Algérienne Vie est déjà passée en mode développement. Avec une évolution de plus de 30% de son chiffre d'affaires qui a atteint 1,7 milliard de dinars en 2019, elle est passée de 4% de parts de marché au niveau de sa gamme de produits en 2017, à 13% deux ans après. Plutôt ambitieuse, la *« junior »* du réseau marché algérien d'assurances adopte une stratégie de pénétration, en se différenciant sur plusieurs compartiments. D'ailleurs, le lancement de son appli mobile n'est, en fait, que la parfaite illustration d'une évolution, dont l'innovation via le digital reste le maître mot ! Le point sur une *« opération séduction 2.0 »* avec L'ACTUEL International.

Quoi de mieux que de *« coller à l'actualité »* pour rester visible sur un marché qui se veut de plus en plus concurrentiel ? Dans un environnement aussi incertain, les compagnies d'assurance sont obligées de repenser leurs modèles opérationnels et de passer au tout-digital. Un changement soudain qui confirme l'importance de la technologie.

C'est, en effet, une réalité économique que L'Algérienne Vie n'a pas tardé à assumer comme tel ! A peine cinq années sont passées depuis sa création que la filiale de Cash Assurances cherche déjà à se réinventer, à travers le lancement de son appli mobile. Un outil moderne à forte valeur ajoutée, intuitif et facile d'utilisation, destiné à simplifier la gestion quotidienne des services souscrits par les clients. Disponible en téléchargement gratuit, elle est dédiée aux adhérents en assurance groupe prévoyance et santé.

L'appli leur offre une expérience client optimisée, à travers une panoplie de fonctionnalités allant de la consultation de la situation des demandes d'indemnisation, jusqu'à la géolocalisation des réseaux assureurs et tiers payant, en passant par le calcul des indemnisations des prestations. C'est également un moyen de s'informer en temps réel, via les notifications qui sont envoyées.

Cependant, cette innovation n'est pas fortuite. Elle découle d'un constat : *« La réalisation et la mise à disposition à nos clients en prévoyance collective et santé de cette nouvelle solution consistent tout d'abord à offrir un nouveau service innovant. Ensuite, répondre à un besoin de communication et de proximité avec nos clients puisque nous avons constaté que la quasi-totalité des réclamations de nos clients en prévoyance collective et santé sont générées par des incompréhensions de nos assurés quant à leurs garanties de couvertures et les procédures d'indemnisations »*, nous explique, M. Kennouche Adel, Responsable marketing et communication de la compagnie..

L'appli permet une optimisation de l'expérience client, à travers une panoplie de fonctionnalités allant de la consultation de la situation des demandes d'indemnisation, jusqu'à la géolocalisation des réseaux assureurs et tiers payant, en passant par le calcul des indemnisations des prestations.

Comment se manifeste la transformation digitale dans le secteur des assurances ?
Selon l'étude Siltéa de 2018, plus de 80% des assureurs ont débuté leur transformation digitale. Ils sont aidés par les innovations technologiques qui se succèdent à un rythme effréné : l'Intelligence artificielle (IA) avec les chatbots, le blockchain pour la sécurité des échanges, la dématérialisation de l'envoi des documents contractuels, le e-constat… Les assureurs améliorent leur relation client.

De leur côté, les assurés surfent également sur la vague numérique. Le client sait, donc, ce qu'il souhaite. Il doit juste choisir auprès de qui se fournir. Il n'achète pas uniquement un contrat mais également un service. La relation client multicanale et omnicanale est alors au centre de l'acte de souscription.

Ces changements touchent l'intégralité de la chaîne de valeur : conception des produits, distribution, modes de contact, management de la relation client, modélisation des risques et gestion des sinistres. L'agence est toujours présente et le restera, ce sont ses rôles et missions qui ont évolué.

Le lancement de l'appli mobile de L'Algérienne Vie trouve sa source dans la nécessité de répondre à un besoin de transformation digitale, conformément à la vision stratégique de la compagnie.

« L'appli L'Algérienne Vie devient un outil indispensable permettant de réduire considérablement les taux de réclamations à traiter, libérant ainsi les collaborateurs sur des sujets à valeur ajoutée. Aussi, le succès que connaît notre produit groupe prévoyance et santé renforcé par le service de l'appli L'Algérienne Vie permet en définitif d'attirer de nouveaux clients », explique M. Adel Kennouche.

Et d'ajouter : *« Cette opération répond aux besoins de clients désormais digitalisés et de plus en plus exigeants. Or, ces exigences sont une aubaine pour le secteur poussant les assureurs à toujours améliorer leurs offres et à s'inscrire dans une dynamique d'innovation continue. »*

L'Algérienne Vie en quelques chiffres :
- Plus de 333.910 contrats souscrits
- Plus de 283.820 clients particuliers et professionnels
- Plus de 80 garanties en assurances et assistance
- Plus de 20.000 adhérents en assurance groupe
- 81 clients corporate
- 450 agences directes et indirectes
- 1,7 milliard de chiffre d'affaires en 2019
- 13% de parts de marché des AP■

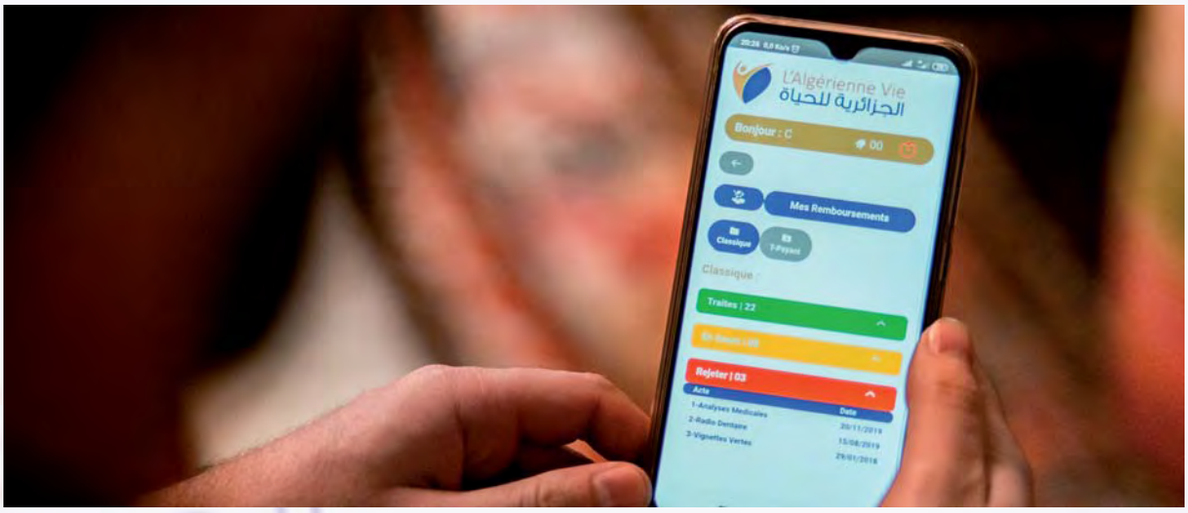

Déficit budgétaire

Un mal qui se perpétue

Problématique. Deux importants déficits doivent faire l'objet d'une attention particulière de la part des pouvoirs publics, car ils symbolisent actuellement les vulnérabilités de l'économie algérienne : le déficit budgétaire et celui de la balance des paiements, relève Brahim Guendouzi, économiste.

Le déficit budgétaire se creuse au fil des années, mettant la politique monétaire en difficulté. Aucune solution efficace n'est trouvée à ce jour. Pour l'année 2020, ce déficit est projeté à un niveau de 1.932 milliards de dinars , soit près de 400 mds de dinars (+26%) de plus par rapport à la prévision du début d'année. Il représente tout de même quelque 35,8% des recettes fiscales totales attendues et 9,7% du PIB.

En dépit de cette situation, le premier argentier du pays s'est dit optimiste et affirme que l'Algérie dispose de marges qui seront exploitées pour financer ce déficit. Mais les experts, de leur côté, apportent un démenti cinglant. *« Ce déficit sera important au moins pour les 5 prochaines années »*, commente Mohamed Achir, économiste, précisant que le gouvernement *« doit procéder à une rationalisation des dépenses surtout de fonctionnement et différer certains projets qui ne sont pas prioritaires »*. Au chapitre des priorités, l'universitaire brandit l'impératif de *« revoir le mode de financement de certaines infrastructures et faire appel à des financements extérieurs via des banques de développement régional comme la BAD, la BID et la banque des BRICS »*. De son côté, Mouloud Hedir, également économiste, explique qu'il est d'abord question de *« banalisation du déficit budgétaire »*. Toutefois, comme c'était le cas au début des années 2000, cette contreperformance n'était, à ses yeux, *« qu'une forme d'artifice comptable ; une grande part de la fiscalité pétrolière, au-delà du prix de référence fixé à 37$ US/Baril, étant en réalité transférée au FRR (Fonds de régulation des recettes) puis restituée plus tard au Trésor public pour couvrir les déficits effectifs du budget »*. Cette mécanique que l'économiste qualifie *« plutôt de bizarre et inutilement compliquée »*, outre qu'elle *« dépouillait le Parlement d'une de ses prérogatives essentielles, a habitué les acteurs politiques et économiques nationaux à des déficits budgétaires qu'ils ont fini par considérer à tort comme tout à fait inoffensifs et auxquels il ne convenait pas d'attacher d'importance outre-mesure »*.

Rationalisation de la structure des dépenses publiques

Jusqu'en 2017, les ressources du FRR permettaient de combler les déficits du budget et ne faisaient pas débat. Mais, poursuit M. Hedir, *« la situation se complique depuis cette date, en ce sens que le gouvernement est tenu de trouver d'autres ressources alternatives, à défaut de pouvoir réduire la dépense publique ou d'engager des réformes sérieuses de sa gestion budgétaire »*. Lui emboitant le pas, Brahim Guendouzi, économiste, relève, tout de go, que d'ores et déjà, deux importants déficits doivent faire l'objet d'une attention particulière de la part des pouvoirs publics, car ils symbolisent actuellement les vulnérabilités de l'économie algérienne : le déficit budgétaire et celui de la balance des paiements. Sans passer par 36 chemins, il affirme que *« la réduction du déficit budgétaire passe par une rationalisation de la structure des dépenses publiques et un accroissement des recettes qui supposent une mise en œuvre de nouveaux mécanismes visant à améliorer les rentrées financières dans les caisses du Trésor »*.

Quant aux perspectives, la reprise de la fiscalité pétrolière reste tributaire de la conjoncture pétrolière internationale, tandis que la fiscalité ordinaire est placée logiquement au centre des préoccupations, que ce soit par rapport à l'amélioration de son rendement ou par rapport à la question des exonérations et facilitations accordées aux entreprises et investisseurs sans que l'impact positif sur la croissance économique et l'emploi ne soit palpable.

En effet, la tâche est des plus compliquées. Le gouvernement devra innover pour trouver une parade audit déficit. A titre d'exemple, l'implication du taux de change pour financer le budget est une politique implicite, et ses liens avec l'inflation sont doubles, en l'occurrence par la monétisation des avoirs extérieurs et par les prix relatifs à l'importation■

H. M.

Manque de liquidité

La COVID-19 vide les caisses de l'Etat !

Inquiétant. Les Algériens commencent à sentir les premières conséquences économiques de la crise sanitaire. En effet, quelques semaines seulement après le déconfinement partiel, des files d'attente interminables se forment quotidiennement devant les bureaux de poste à la recherche de liquidité. Des scènes qui nous renvoient l'image d'un pays qui s'enlise dans une crise financière rude et difficile à gérer.

Le gouvernement Djerad se trouve, désormais, face à un sérieux problème, celui de tarissement des ressources en dinars, comme l'indique le rapport de la Banque d'Algérie qui fait état d'une baisse importante de liquidité qui passe sous le seuil des 1.000 milliards de dinars à la fin du mois de mai dernier. Face à ce problème lancinant, le gouvernement n'a toujours pas dévoilé sa stratégie pour résoudre cette équation économique dont les conséquences risquent d'être pesantes sur le pays. Cependant, deux questions se posent et s'imposent : que fera le gouvernement pour renflouer les caisses de l'Etat ? Faudrait-il, de nouveau, recourir à la planche à billets ?

Pour l'instant, le gouvernement écarte la deuxième option et affirme dans ce sens, par la voie de son ministre des Finances, Aymen Ben Abdreahmane, qu'il *« n'envisage »* pas un éventuel recours à la planche à billets dans le futur, mais sans trop tarder sur les mesures à prendre pour résoudre cette question. Le ministre des Finances s'est contenté uniquement d'expliquer les origines de cette crise en l'incombant au *« ralentissement de l'activité économique »* durant la période de confinement, d'un côté, et, de l'autre, à *« la dépendance de l'économie nationale de la liquidité, ce qui requiert des sommes importantes pour répondre à la forte demande »*.

Réforme du système bancaire, une nécessité

Dans le même volet, le ministre des Finances affirme que le gouvernement a placé la réforme du système bancaire et financier parmi les dossiers *« prioritaires »* sur la table de l'Exécutif. Devant la presse, le ministre s'est tardé sur l'explication des origines de la crise de liquidité et a omis d'évoquer les grandes lignes de la réforme du système bancaire dont le gouvernement s'apprête à lancer prochainement. Ce dernier s'est contenté de revenir sur *« l'importance de la modernisation du système bancaire »*.

Du point de vue des spécialistes des finances, la réforme du système bancaire demeure le *« maillon faible »* de l'économie nationale. Des appels ont été lancés pour permettre aux banques de jouer pleinement leur rôle d'acteurs économiques à travers les facilitations de l'accès aux crédits bancaires pour les investisseurs et les consommateurs, deux principaux facteurs de la croissance, et la diversification des services bancaires pour capter l'argent de l'informel, estimé à plus de 80 milliards de dollars. Sur ce dernier point, le gouvernement Djerad a déjà exprimé sa volonté de la mise en place des mécanismes nécessaires pour l'introduction de l'argent de l'informel dans le circuit bancaire.

Un dossier qui est devenu un véritable casse-tête pour les gouvernements successifs depuis bien des années, en raison de son poids sur l'économie. La mission semble difficile à réaliser dans le contexte actuel, comme le démontrent les expériences du passé,

où des initiatives dans ce sens ont été lancées mais sans aboutir à des résultats concrets. Le gouvernement Djerad va-t-il réussir où ses prédécesseurs ont échoué ?

Digitalisation : l'impérative transition

Si le gouvernement ne s'est pas encore exprimé sur le dossier, le ministre des Finances, quant à lui, évoque un *« acheminement »* obligatoire du pays vers *« la numérisation de l'économie et des transactions, ce qui mettra fin au problème de liquidité »*. Il laisse entendre que le gouvernement, contraint par la crise de liquidité, compte se saisir enfin de ce dossier.

En effet, le développement de ce créneau peut résoudre non seulement la problématique de liquidité, mais devenir aussi une nouvelle ressource financière importante en devise pour le pays, notamment avec l'apparition de l'économie des services qui vient de poser pied en Algérie. L'activité sur le Web durant la période de confinement a démontré qu'Internet n'est pas un luxe pour l'Algérien, mais un bien indispensable pour le développement économique du pays, à condition de l'existence d'une réelle volonté politique pour réussir cette transition digitale qui repose initialement sur la modernisation du système bancaire et son adaptation à l'évolution et aux mutations de la société de consommation.

Enfin, le gouvernement Djerad a promis de continuer à fournir des efforts pour venir à bout de cette crise de liquidité qui pour l'instant demeure une réalité implacable pénalisant le citoyen, mais les solutions tardent à voir le jour■

A. Bourim

Nouvelle stratégie industrielle

Changer les choses

Innovation. Ayant pour mission de *« rendre l'Algérie attractive dans le domaine de l'investissement »*, le ministre de l'Industrie, Ferhat Aït Ali Braham, s'est montré dès sa prise de fonctions très catégorique quant à la nécessité de changer les choses.

L'industrie nationale compte déclencher la vitesse de croisière. Le défi est de taille. Réalisable ? Le gouvernement compte jouer toutes ses cartes. Inlassablement. Une nouvelle stratégie se met en place et vise la relance d'une base industrielle nationale. Le ministre de l'Industrie, Ferhat Aït Ali Braham, annonce que les nouveaux textes juridiques y afférents étaient en cours de finalisation. A travers cette démarche, il est attendu de *« capter de véritables investisseurs et mettre un terme aux pseudo-investisseurs »*. Désormais, rien ne sera laissé au hasard.

Le foncier industriel aura une loi d'orientation permettant l'accès au foncier, tout en lui conférant la valeur qu'il mérite en tant qu'incitation de l'investissement. En effet, depuis longtemps, les décisions précédentes relatives au foncier manquaient de clarté. Cette nouvelle loi vise, en outre, l'orientation des projets d'investissement en fonction des spécificités de chaque région, comme l'encouragement des industries agroalimentaires dans les zones de production. Ayant pour mission de *« rendre l'Algérie attractive dans le domaine de l'investissement »*, pour reprendre ses propos, le ministre s'est montré dès sa prise de fonctions très catégorique quant à la nécessité de changer les choses. En février dernier, s'adressant aux constructeurs automobiles étrangers, M. Aït Ali annonçait un cahier des charges imposant une révision à la hausse du pourcentage de participation dans les statuts, qui était de 30%, avec une implication dans le pacte des associés, une intégration qui se fera dès le début, du moins pour le carrossage. Ce nouveau texte *« présentera la signification réelle d'une véritable usine automobile selon les normes mondialement reconnues. L'accueil à bras ouverts de tous les constructeurs est révolu »*, indiquait le ministre.

L'autre axe de cette stratégie a trait à la loi d'investissement qui connaîtra des amendements substantiels et profonds. Evoquant le dossier du financement, le ministre a fait savoir que la nouvelle loi permettra de recourir à des capitaux étrangers sans conditions préalables, comme le recours obligatoire des investisseurs au financement exclusif des banques nationales.

Politique d'investissement public jusque-là peu efficace

Rappelons que dans les faits, la stratégie de développement de l'industrie n'a pas été considérée comme une priorité, tout particulièrement depuis les années 2000, par les autorités en charge du développement du pays. Un ensemble de mesures étatiques en faveur de l'industrie ne peut pas suffire à une stratégie industrielle sérieuse et efficace. Celle-ci consiste surtout à assurer un climat des affaires qui soit favorable aux entreprises.

Une main-d'œuvre qualifiée, des infrastructures de qualité et une stabilité du cadre politique, législatif et fiscal sont, en effet, cruciaux tant pour les décisions d'investissement et d'implantation des entreprises que pour la capacité des territoires à faire naître une base industrielle compétitive.

Durant cette période, le recul du secteur industriel s'est nettement aggravé et ses faiblesses structurelles se sont multipliées. L'embellie des finances publiques (2000-2014), suite à l'augmentation des prix de l'or noir, a conduit à un désintérêt des pouvoirs publics pour ce secteur pourtant stratégique. Aussi, la politique publique d'investissement a, donc, manqué sérieusement d'efficacité. Pour les experts, sonne l'urgence de mettre en place un nouveau modèle économique : celui de l'offre et de l'innovation, pour opérer un basculement, non pas vers une simple politique visant à privatiser les quelques entreprises publiques existantes, mais vers un système global favorable à la promotion de la production industrielle marchande par des entreprises compétitives, de taille intermédiaire, et par des PME à forte croissance.

Cette ambition industrielle par des entreprises motrices doit impérativement s'inscrire dans le cadre d'une économie de l'innovation et dans un plan global d'industrialisation des régions algériennes■

H. M.

Style
www.monoelectric.com

chrome
MONO®
ELECTRIC
www.monoelectric.com
5 Ans
GARANTIE

Transition énergétique

Une opportunité pour s'affranchir du tout-pétrole

Diversification. Désormais, la transition énergétique est une nécessité impérieuse, vu les fluctuations des cours du pétrole mais également le caractère fossile de cette ressource naturelle au même titre que le gaz.

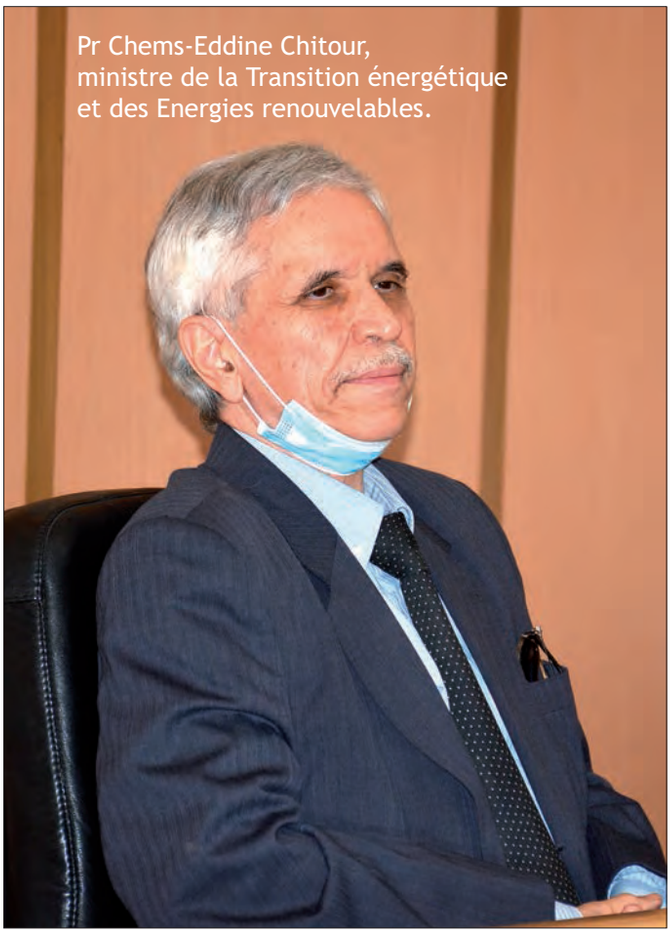

Pr Chems-Eddine Chitour, ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables.

L'adage dit *« il n'est jamais trop tard pour bien faire »,* et c'est bien le cas s'agissant de la récente création d'un nouveau département ministériel dédié principalement à la transition énergétique et aux énergies renouvelables. Désormais, il s'agit de traduire cette volonté politique en actions sur le terrain et non pas de rester prisonnier des traditionnels discours de prestige. Cependant, *« quand la langue file la soie, le travail n'avance pas »,* comme le dit si bien ce proverbe libyen.

Des considérations hautement stratégiques

Ainsi, l'ex-ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, en l'occurrence le professeur Chems Eddine Chitour, va désormais incarner le véritable virage de la transition énergétique. Il a été contraint de *« tourner casaque »*, remaniement ministériel oblige, pour prendre en main un nouveau ministère créé pour répondre à des considérations hautement stratégiques relevant de la politique gouvernementale, mais aussi de bonne gouvernance.

En effet, après six mois d'exercice au sein du gouvernement actuel, l'Algérie s'est dotée d'un nouveau ministère de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, sachant que selon le programme d'action du gouvernement, le secteur en question vise la diversification des sources énergétiques à travers le passage en bonne est due forme d'un mode énergétique quasiment fossile à celui qui repose sur le durable, adossé à un plan de développement des énergies renouvelables et la promotion de l'efficacité énergétique.

Cette transition devrait permettre à notre pays de s'affranchir de manière progressive de la dépendance vis-à-vis des ressources conventionnelles et d'amorcer une dynamique d'émergence d'une énergie verte et durable qui s'appuie sur la mise en valeur des ressources d'énergie inépuisables. Cette démarche s'articule sur, entre autres, les considérations suivantes : la préservation des ressources fossiles et leur valorisation, le changement du modèle énergétique de production et de consommation, le développement durable et la protection de l'environnement ainsi que la réalisation d'un programme ambitieux adapté au développement des énergies renouvelables d'une capacité de 15.000 MW à l'horizon 2035, dont 4.000 MW d'ici 2024. Pour ce faire, le gouvernement est en train de mettre le paquet dans ce secteur pour les futures générations.

Néanmoins, selon Mohamed Terkmani, ancien directeur à Sonatrach, dans le cas où l'Algérie continue à trop miser sur les hydrocarbures, qu'ils soient conventionnels ou non conventionnels, la situation pourrait encore s'aggraver.

L'homme qu'il faut à la place qu'il faut

Force est de constater que la mission confiée à Chems Eddine Chitour, un scientifique très connaisseur dans le domaine, connu pour son tempérament de grand défenseur de l'option incontournable de la transition énergétique pour son pays, est un challenge. L'homme à travers ses discours publics nous a toujours emballés pour son franc parler sur la question de l'avenir énergétique de l'Algérie, tant il disait souvent que *« cette transition énergétique sera le fondement de l'économie mondiale dans un proche avenir »*. D'aucuns estiment qu'il est la personne idoine capable par ses compétences avérées d'être à la hauteur de la confiance qui a été placée en lui et des enjeux tracés dans le document du plan d'action du gouvernement relatif au secteur des énergies renouvelables.

Maintenant que l'opportunité s'est présentée à un connaisseur en la matière, il reste que la traduction de ses visions en actes soit une réalité palpable dans un proche avenir. Ses capacités intellectuelles et professionnelles sont indéniablement des facteurs qui jouent en son avantage dans la réussite de son programme de travail. En revanche, il reconnaît ses faiblesses dans le domaine de la gestion politique d'un problème, mais dans son cas, l'expérience de plusieurs années qu'il a acquise dans la recherche des solutions algériennes aux entraves qui bloquent le passage à une ère nouvelle de production et de consommation énergétique est là pour l'accompagner dans sa mission afin de mener à bon port son projet.

D'ailleurs, ce qui se fait aujourd'hui dans le travail de la transition énergétique et les énergies renouvelables, ce sont nos enfants et petits-enfants qui cueilleront les fruits dans les prochaines années. De toutes les manières, du côté des décideurs, le bon choix a été fait après plusieurs années de tergiversations et de retard accumulées dans la prise en charge concrète du dossier de la transition énergétique et des ENR qui, pour mémoire, l'Algérie s'était engagée dès 2011 à mettre en œuvre une ambitieuse stratégie allant dans le sens de son affranchissement de la dépendance chronique aux hydrocarbures et aller vers les énergies renouvelables qui n'est plus un choix pour le gouvernement.

Désormais, c'est une nécessité impérieuse, vu les fluctuations des cours du pétrole mais également le caractère fossile de cette ressource naturelle au même titre que le gaz.

En conclusion, nous pouvons constater que partout dans le monde, des pays beaucoup moins nantis que l'Algérie empruntent actuellement la bonne voie pour prétendre dans un proche avenir à devenir de grands producteurs d'ENR grâce à leur opiniâtreté et leur pugnacité dans leur travail de longue haleine■

A. Rabah

Pétrole et gaz de schiste

Les controverses des hydrocarbures non conventionnels

Polémique. Les hydrocarbures non conventionnels (le pétrole et le gaz de schiste) ont pris place sur le devant de la scène énergétique mondiale. Ils ont transformé le marché mondial de l'énergie, certes, mais l'exploitation de cette richesse et source d'énergie fait l'objet de vives discussions ces dernières années. Elle est au centre de nombreuses controverses à travers le monde sur le plan économique, d'une part, et environnemental, d'autre part. Le présent article décrit les différents points sur ce produit, ses enjeux économiques et environnementaux.

Par Mohamed Rachid Cheriti, ingénieur chercheur

Le pétrole et le gaz sont des hydrocarbures formés selon un processus qui dure plusieurs millions d'années à partir de dépôts organiques retrouvés à l'abri de l'oxygène provenant d'organismes vivants (plancton, algues…).

Au cours des temps géologiques, ces sédiments, qui se sont enfoncés progressivement dans le sol, ont constitué la roche mère riche en matières organiques qui se transforment alors en hydrocarbures sous l'effet combiné de la température et de la pression, alors qu'une grande partie reste piégée dans la roche mère et constitue le gaz ou le pétrole de schiste connu sous le nom des hydrocarbures non conventionnels. L'autre quantité de ces produits se retrouve enfermée par des couches imperméables pour constituer une roche réservoir de pétrole ou de gaz dit conventionnels et qui peut alors être expulsée vers la surface.

En outre, les hydrocarbures non conventionnels peuvent également être stockés en grandes quantités dans des roches qui ne sont en principe pas des roches réservoirs, mais des schistes et autres roches à grains très fins. Dans ces roches, le stockage se fait dans de petites fissures et dans de très petits espaces poreux. Ils ne contiennent pas d'hydrocarbures à maturité, mais seulement un précurseur appelé kérogène et des résidus chimiques qui peuvent se transformer en pétrole brut synthétique.

Les hydrocarbures non conventionnels, donc, diffèrent des hydrocarbures conventionnels par les conditions d'accumulation dans le sous-sol et aux types de technologies mises en œuvre pour les extraire. Ils regroupent divers types : gaz de schiste, pétrole de schiste, gaz de charbon, pétrole ou huile de roche mère, schistes et sables bitumeux, etc. Ces hydrocarbures non conventionnels, qui ont été découverts à la fin des années 90, essentiellement aux Etats-Unis, ont connu un

développement de plusieurs techniques d'extraction, dont la plus utilisée est la fracturation hydraulique.

La technique de fracturation hydraulique

En bref, cette technique de forage est la même que pour les hydrocarbures conventionnels, en sus d'un forage vertical qui est peu efficace et le drainage du gaz en général trop faible, un forage horizontal d'une ou de plusieurs directions est effectué.

Le processus de la technique consiste en général à injecter de l'eau en grande pression avec un additif tel le sable ou la poussière d'aluminium ou un autre additif qui sert à fissurer les roches et maintenir les fractures ouvertes, ensuite effectuer l'extraction du gaz ou du pétrole qui s'échappe des roches. Plusieurs produits chimiques sont utilisés dans les différentes phases d'extraction. Leur composition varie d'une compagnie à une autre, et en fonction des caractéristiques du milieu. Beaucoup de compagnies classent la liste des composés chimiques utilisés comme secret professionnel.

La fracturation hydraulique permet d'augmenter la perméabilité de la roche qui est un facteur plus important de la production en élargissant les fissures ou en créant d'autres. C'est une méthode bien connue et largement employée par l'industrie pétrolière et gazière conventionnelle et non conventionnelle pour améliorer l'exploitation des réservoirs de faible perméabilité. Elle est également employée pour les forages géothermiques.

Compte tenu des difficultés d'acceptation de la technique de fracturation hydraulique liées, notamment, aux impacts environnementaux, et afin de permettre l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels, autres techniques alternatives de fracturation de la roche font aujourd'hui l'objet de recherches intenses pour devenir des alternatives à coût minime et à petit impact sur l'environnement, à savoir la fracturation par arc électrique, la fracturation pneumatique, la fracturation au dioxyde de carbone, la fracturation au propane et la fracturation exo-thermique non hydraulique, mais la fracturation hydraulique devrait rester pour longtemps la plus économique, fiable, éprouvée et la mieux maîtrisée.

Les intérêts économiques

Plusieurs aspects économiques de cette richesse ont été enregistrés y compris leurs effets sur l'économie mondiale. En plus de l'autosuffisance énergétique pour la plupart des pays producteurs de ses ressources, on peut avoir une hausse des 2 activités et des emplois directement liés à l'exploitation des gaz et pétrole de schiste et une baisse largement du coût de l'énergie, renforçant le pouvoir d'achat des ménages et la compétitivité des industries fortement consommatrices

d'énergie, soit d'une façon générale, un effet positif sur la croissance économique. Pour les Etats-Unis, à titre d`exemple, qui est le premier pays à expérience dans cette industrie, l'exploitation de cette richesse a réduit le déséquilibre entre l'offre et la demande d'énergie et a influé, donc, sur les politiques énergétiques nationales, et conduit encore, selon des experts, à ce que les Etats-Unis se transforment d'un pays consommateur à un pays exportateur des produits pétroliers.

Les impacts environnementaux

Après plusieurs années d'exploitation des hydrocarbures non conventionnels dans plusieurs pays, à l'instar des Etats-Unis et du Canada, des effets nocifs sur l'environnement ont été décelés. Les techniques actuelles d'extraction utilisent une quantité très importante d'eau et de produits chimiques. La fracturation hydraulique présente un risque important de contamination des eaux souterraines, non seulement à cause des composants chimiques contenus dans les roches qu'on exploite et la concentration de métaux lourds et d'éléments toxiques piégés dans les feuilles de la roche mais aussi à cause des fuites de méthane qui peuvent atteindre les aquifères. En fait, ce risque est devenu la principale préoccupation pour l'acceptabilité sociale de cette industrie dans plusieurs pays.

Les risques sismiques

Il est incontestable que la fissuration d'un massif rocheux va entraîner une modification de sa structure et peut éventuellement provoquer de petits séismes. Ces phénomènes se produisent à très grande profondeur et ne parviennent à la surface que très atténués. Cependant, une grande densité de forages sur une zone restreinte peut aggraver le phénomène. On peut citer pour exemple, le séisme de magnitude 5.4 qui a frappé la petite ville de Prague, dans l'Oklahoma, aux États-Unis, en 2011 (la ville est située au voisinage d'un gisement de gaz de schiste). Au Texas, des séismes se succèdent de plus en plus fréquemment. Le nombre de séismes de magnitude supérieure à 3 a été multiplié par six par an, en passant de deux à douze par an, selon des études. L'exploitation des hydrocarbures non conventionnels aux Etats-Unis montre que ces risques ne sont pas virtuels et n'ont pas toujours été évités. De nombreux exemples, allant de la pollution des aquifères à des fuites de gaz vers les nappes phréatiques, destruction des écosystèmes, infiltration du gaz et du liquide de fraction dans les nappes phréatiques, du gaz dans l'eau du robinet, des substances toxiques dans les puits, les sources d'eau et les rivières contaminées, salinisation des nappes phréatiques, des éléments radioactifs et des métaux lourds dans les liquides résiduels de fracturation au sol, rendement agricole faible, épuisement des réserves en eau…

Prétextes des entreprises exploratrices

Les exploitants des hydrocarbures non conventionnels expliquent que des précautions sont prises pour éviter de causer des pollutions par effluents. Pour cela, ils installent de grands bassins étanches pour récupérer et purifier les fluides injectés qui reviennent en surface avec de l'eau. Des unités de traitement mobiles, qui permettent d'atteindre un niveau satisfaisant aux normes de potabilité, sont aussi installées. Les composés organométalliques très stables, parfois radioactifs, peuvent remonter en quantités minimes mais sans incidence sur la santé avec les fluides d'injection ; leur concentration doit être surveillée. L'autre mesure prise est l'injection des effluents dans des aquifères profonds contenant des eaux de formation sur-salées s'ils existent à proximité. Ces exploitants expliquent aussi qu'il existe des procédures réglementaires strictes à respecter et des inspections par des agences officielles, ayant une expérience en matière pétrolière, sont effectuées. C'est la cause pour eux qu'aucun risque redouté n'est enregistré sur cette industrie.

En conclusion, la technologie d'exploitation des hydrocarbures non conventionnels progresse en grande vitesse et les pays dont les stocks sont approuvés se hissent à une autosuffisance énergétique, mais les risques environnementaux persistent toujours malgré les mesures environnementales correctives apportées à cette technologie. Cette industrie est très bénéfique pour plusieurs pays. Pour les pays producteurs de pétrole, cette richesse augmente leur production, et pour les pays consommateurs de pétrole, une indépendance énergétique est atteinte à défaut que les coûts de production seront inférieurs aux prix du cours pétrolier. En fait, les gagnants seront ceux qui résolument et avec lucidité accompagneront ces développements pour en profiter, tout en les maîtrisant.

Néanmoins, avant de prendre toute décision concernant cette ressource nationale potentielle, il aurait été sage d'en bien évaluer l'ampleur et de déterminer les meilleurs moyens de l'exploiter économiquement et sans risques pour l'environnement. L'exploitation d'une telle richesse énergétique doit intégrer l'ensemble des forces et parties nationales et veiller à choisir le chemin de la compétitivité en même temps que celui de la qualité environnementale et sociale du pays■

LIFTAL

ISO 9001:2015
Management System
TÜVRheinland CERTIFIED
www.tuv.com
ID 9108649708

Safety Tools, Vérins Hydrauliques & Produits Industiels

Levage, Manutention & Protection Antichute

Adresse : Hai Mekhadma à côté de Dar El Moualem
BP 862 Ouargla 30 000 - Algérie
Tél. : +213 (0) 29 71 65 42/43/44
Fax : +213 (0) 29 71 97 31
Mobile : 0770 94 28 39
e-mail : liftal.sarl@gmail.com
liftal_sling@yahoo.fr
Site web : www.liftal_sling.com

Production agricole

La preuve par les chiffres

Optimisation. La valeur de la production agricole nationale a enregistré en 2019 une hausse de 6,1%, avec 3.482 milliards de dinars (près de 29,1 milliards de dollars) contre 3.281 milliards de dinars (près de 28 milliards de dollars) en 2018. Cette progression était le résultat d'une forte augmentation des quantités produites et d'une hausse des prix de certains produits agricoles.

La relance agricole est au cœur des débats. Ce secteur longtemps marginalisé, voire mal utilisé, s'avère, avec les difficultés accentuées par les effets de la Covid-19, comme une voie irréversible de diversification de l'économie nationale. Avec plus de 60 produits agricoles labellisables qu'il faut valoriser et rendre concurrentiels sur les marchés extérieurs, l'Algérie ne manque pas d'atouts. Récemment, quatre huiles d'olive algériennes ont été primées au concours international Huiles du monde organisé à Paris (France) par l'Agence pour la valorisation des produits agricoles (APVA), dont une médaille d'or dans la catégorie Mûr intense pour la marque Azemmour.

Le secteur de l'agriculture produit plus de 25 milliards de dollars. L'Algérie pourrait bien développer ses capacités en la matière et aller vers l'autosuffisance par la diversification de son économie. La valeur de la production agricole nationale a enregistré en 2019 une hausse de 6,1%, avec 3.482 milliards de dinars (près de 29,1 milliards de dollars) contre 3.281 milliards de dinars (près de 28 milliards de dollars) en 2018. Cette progression était le résultat d'une forte augmentation des quantités produites et d'une hausse des prix de certains produits agricoles.

La part de la valeur ajoutée du secteur agricole dans l'économie nationale s'est établie, à la fin 2019, à 12,4% et à 16,2% hors hydrocarbures. La contribution du secteur agricole au Produit intérieur brut (PIB) à hauteur de 12% en fait un levier important et essentiel dans le développement de l'économie nationale par rapport à d'autres secteurs productifs. Même tempo pour les exportations des produits agricoles qui ont enregistré une hausse de 12%, soit une valeur de 38,6 millions dollars. Durant le quinquennat 2015-2019, le taux de croissance agricole moyen a atteint près de 3,1%.

La croissance enregistrée concernait les légumes (3%), les viandes blanches (4,18%), les viandes rouges (1,4%), les légumineuses (8%), l'olive (12,5%), les dattes (4%) et les tomates industrielles (8,6%). Aux différents atouts, s'ajoutent des efforts consentis pour une meilleure structuration du marché agricole. Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural et le ministère de la Micro-entreprise, des Start-up et de l'Economie de la connaissance ont convenu d'un programme d'action commun visant le soutien des projets d'investissement en faveur des jeunes et de la femme rurale en matière de valorisation des produits agricoles pour créer des postes d'emploi, notamment dans les zones d'ombre.

Entre temps, l'industrie agroalimentaire s'est complètement renouvelée ; un secteur privé important et dynamique a émergé. Ce secteur a atteint une certaine maturité et promet à un engagement dans une phase de consolidation et de croissance qui fera de la coordination des filières et du rapprochement avec l'université des atouts au service de sa compétitivité.

Notons que le gouvernement, à travers de multiples actions, compte développer au mieux l'agriculture saharienne. C'est de bon augure. Toutefois, les spécialistes relèvent l'impératif de rompre avec ce modèle agri-business qui n'a pas fait la démonstration de son efficience. L'alternative à penser est celle d'une rénovation et/ou une refondation du modèle oasien existant qui, lui, a fait la preuve de son efficience économique, sociale et environnementale■

H. Merzouk

Prévisions de la production céréalière en Algérie

Le ciel a été clément

Soulagement. Selon les explications du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, l'abondance de la production est le fruit de plusieurs facteurs, dont en premier lieu, l'arrivée des pluies enregistrées au moment opportun où le végétal en a le plus besoin, soit durant les mois de mars et d'avril, ainsi que l'amélioration de l'encadrement technique et la conjugaison d'autres facteurs qui contribuent à une bonne production et à la productivité.

Contrairement à ses voisins aussi bien de l'est que de l'Ouest, on peut affirmer, a priori, que l'Algérie s'en sort à bon compte en matière de production céréalière pour cette campagne agricole 2019-2020. Si le Maroc s'est déjà préparé à une récolte maigre en raison de la sécheresse qui a réduit la production de 42%, soit à 30 millions de quintaux, la Tunisie, quant à elle, a estimé que le volume de sa production sera revu à la baisse cette année de 1,5 million de tonnes, soit un tiers de moins que la récolte exceptionnelle de 2019.

Près de 56 millions de quintaux devraient être engrangés

L'année agricole 2019-2020 a connu un bon échelonnement des chutes de pluie dans l'espace et dans le temps conjugué à un bon démarrage des grands travaux de l'opération labours-semailles en octobre et novembre, ce qui fait qu'on peut s'attendre à un bilan très satisfaisant de la production céréalière en fin de saison. Pourtant, une alerte à la sécheresse avait bouleversé le monde agricole en Algérie au mois de décembre 2019 et début janvier 2020 suite à un déficit en pluie, mais toutefois sans compromettre le cycle végétatif des céréales. Fort heureusement, le salut est venu avec l'arrivée des pluies très abondantes tout au long des mois de mars et d'avril 2020.

Sur un autre registre, les céréaliculteurs, notamment ceux qui pratiquent la multiplication des semences, ont dû recourir à la solution de l'irrigation d'appoint qui est fortement recommandée voire impérative pour le bon développement du végétal en cas de manque d'eau dans l'agriculture pour pallier aux déficits pluviométriques temporaires. Cependant, des prévisions de récoltes très encourageantes sont annoncées ces derniers mois par plusieurs responsables au niveau du département ministériel de l'agriculture. L'ex-ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Cherif Omari, avait estimé, lors d'une sortie médiatique, que la production céréalière prévue à la fin de la campagne moisson-battage 2020 sera abondante et similaire à celle de l'année écoulée. Du reste, Omari avait tablé sur près de 56 millions de quintaux de céréales toutes variétés confondues qui seront engrangés à cet effet. Pour mémoire, la campagne moisson-battage de cette année a été entamée le 12 avril dernier au niveau des régions sud du pays et se poursuit présentement dans les wilayas du Nord dans d'excellentes conditions organisationnelles. Selon les explications

du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, l'abondance de la production est le fruit de plusieurs facteurs. En premier lieu, l'arrivée des pluies enregistrées au moment opportun où le végétal en a le plus besoin, autrement dit durant les mois de mars et d'avril, ainsi que l'amélioration de l'encadrement technique et la conjugaison d'autres facteurs qui contribuent à une bonne production et à la productivité, à l'instar des efforts fournis par la commission nationale de suivi de la campagne et du rôle efficient des banques, des agences d'assurances, de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), des instituts techniques agricoles et des autres institutions concernées par la filière céréaliculture.

Les importations algériennes de blé pourraient augmenter de 15,3% en 2020-2021

A l'instar d'autres pays de la région de l'Afrique du Nord, l'Algérie pourrait importer jusqu'à 7,5 millions de tonnes de blé en 2020-2021, et du coup, elle devrait augmenter ses importations de 15,3% par rapport au volume importé annuellement durant les saisons écoulées. Il faut noter que cette dernière prévision reste marquée par un certain nombre de facteurs et d'incertitudes en raison de la baisse des réserves de devises étrangères du pays, liée à la crise économique engendrée, notamment, par la crise sanitaire. Ce sont-là des estimations du Département américain de l'agriculture (USDA) publiées dans ses dernières prévisions de mai dernier pour le marché céréalier international. Par ailleurs, la même source a indiqué qu'en 2020-2021, l'Afrique du Nord pourrait être le premier importateur mondial de blé. Cette situation inédite depuis trois ans est liée, notamment, à la chute de la production de certains pays de la région.

L'Egypte sera toujours le moteur des importations avec 43% du total des achats réalisés. Ainsi, les achats de blé devraient grimper à 29,7 millions de tonnes, soit 7,4% de plus que la saison précédente durant la campagne démarrant en ce mois de juillet. Le pays des Pharaons demeure le principal importateur mondial. Ce niveau d'importation placera la région devant l'Asie du Sud-est, l'Afrique subsaharienne et le Moyen-Orient, les autres moteurs de la consommation mondiale de blé.

Au Maroc, les volumes importés devraient atteindre un chiffre record de 5,8 millions de tonnes en raison, notamment, d'une production prévue en baisse de 33% durant ladite saison sur fond de sécheresse. Dans cette perspective, l'Exécutif a déjà prolongé la suspension des droits de douane appliqués au blé tendre jusqu'à la fin de l'année.

Concernant la Tunisie, une hausse du tiers des importations à 2,5 millions de tonnes de blé est escomptée du fait également d'une importante contre-performance de l'appareil de production■

R. K.

Production céréalière

L'Algérie vise l'autosuffisance

Défi. Les bons résultats réalisés au cours de la campagne céréalière 2018-2019 conjugués aux mesures de rationalisation des importations ont permis de faire des gains conséquents pour le Trésor public en devises, estimés à plus d'un milliard de dollars, selon l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC).

Par Fatiha Amalou

L'Algérie est déterminée plus que jamais à réaliser son autosuffisance vis-à-vis de la production céréalière. Selon les responsables du secteur de l'agriculture, il existe actuellement une série d'actions sur le terrain visant à améliorer les capacités de stockage des céréales et par là-même l'élimination de tous les obstacles qui entravent le bon déroulement de l'opération de livraison des récoltes par les agriculteurs aux coopératives de l'OAIC.

Autre atout, les agriculteurs producteurs de céréales en Algérie utilisent uniquement des semences produites localement et ce, depuis 1995. Preuves à l'appui, les bons résultats réalisés au cours de la campagne céréalière 2018-2019 conjugués aux mesures de rationalisation des importations ont permis de faire des gains conséquents pour le Trésor public en devises, estimés à plus d'un milliard de dollars, selon l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC). *« Ce résultat, jamais réalisé auparavant, n'est que le fruit des efforts des centaines de milliers de producteurs et des milliers de techniciens, tous mobilisés pour relever le défi du renforcement de la sécurité alimentaire du pays et de la contribution à la diversification de l'économie nationale »,* note la même source. D'ailleurs, *« cette mobilisation sans précédent »* a permis à l'Office de hisser sa collecte à un niveau *« historique »* de 27 millions de quintaux (qx), dont plus de 20,2 millions de qx de blé dur, 3,6 millions de qx d'orge et 3,3 millions qx de blé tendre. En fait, la nouvelle stratégie du gouvernement se focalise sur une feuille de route impliquant les acteurs de la filière.

Selon les responsables du secteur, ce programme vise l'augmentation des productions des cultures et l'amélioration de leur qualité, sachant que les céréales, qui occupent une place considérable dans l'agriculture algérienne, couvrent 3,5 millions d'hectares, soit 41,5% de la superficie agricole utile. La production demeure, certes, faible par rapport aux besoins de la population. Elle représente en moyenne 41,8 millions de quintaux calculée sur la période 2013-2018, couvrant à peine 30% les besoins de consommation. C'est ce qui oblige les pouvoirs publics à recourir aux importations, dont le volume ne cesse d'augmenter pour approvisionner l'industrie de transformation et satisfaire la demande.

Les experts estiment qu'il faut plutôt travailler sur la complémentarité entre les chaînes de valeur pour la filière agricole et agroalimentaire et mieux cerner les initiatives aussi bien publiques que privées.

En somme, l'optimisation de la production agricole passe par la relance des capacités productives par le taux de rendement à l'hectare. Le ministère de l'Agriculture plaide, ainsi, pour le renforcement de l'organe d'unification des standards et des normes, l'utilisation des engrais agréés et l'exploitation rationnelle des eaux.

Il est à noter également que la nouvelle stratégie a pour objectif de doter les agriculteurs d'un matériel et d'équipements agricoles adaptés à chaque culture et région agricole dans le cadre de la modernisation des systèmes de production pour augmenter l'automatisation du secteur et réduire le taux de détérioration des récoltes. Aussi, des efforts devraient être consentis pour renforcer la logistique concernant le transport, les capacités de stockage, les systèmes de distribution, la mobilisation des agriculteurs et l'encadrement professionnel et administratif■

INTERNATIONAL
L'ACTUEL
Le magazine de l'économie et du partenariat international

ABONNEZ-VOUS

Oui, je désire m'abonner à la revue *L'ACTUEL* pour 12 numéros au prix de :

☐ Algérie : **2 750,07 DA** **(dont 900 DA frais d'envoi)** ☐ Etranger : **24,00 €** (+18€ frais d'envoi)

Nom ou raison sociale : .....

Personne à contacter : ..... e-mail : .....

Activité ou profession : .....

Adresse : .....

Tél. : ..... Fax : ..... Date : .....

Signature et cachet

Nombre d'exemplaires ☐

Ci-joint mon réglement :

☐ par chèque bancaire à l'ordre de : **LES NOUVELLES REVUES ALGERIENNES**

☐ par virement bancaire : BADR Chéraga Compte n° : 00300634000087330089

Lot. Ben Achour Abdelkader
Villa n° 27 Chéraga - Alger
Tél. : +213 (0) 23 39 50 79
+213 (0) 23 39 50 52
Fax : +213 (0) 23 39 50 92
e-mail : redac@actuel-dz.com

Secteur de la pêche

Encourager l'investissement pour répondre à la demande

Ambitieux. La nouvelle approche du gouvernement concernant le secteur de la pêche repose sur la remobilisation des moyens existants intra- et extra-sectoriels, en associant les partenaires publics et privés dans la recherche des modes de diffusion et d'amplification des actions à partir des pôles d'excellence des filières des productions halieutiques.

L'Algérie possède d'importantes potentialités lui permettant l'édification d'une industrie de la pêche, à condition de lever les obstacles bureaucratiques et sortir des méthodes classiques suivies actuellement dans cette filière. Ce sont-là les affirmations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a souligné, lors d'un Conseil des ministres, que le secteur de la pêche pourra véritablement contribuer à la diversification des sources de revenu nationales, en garantissant l'autosuffisance en matière de pêche et de s'orienter vers l'exportation, d'autant plus que l'Algérie possède une importante façade maritime qui la propulse à l'édification d'une industrie de la pêche en sortant des méthodes classiques suivies actuellement pour augmenter la consommation de protéines par habitant, réduire l'importation des poissons, voire des viandes rouges, ce qui profitera au Trésor public.

Des ambitions qui poussent, ainsi, les responsables du secteur de la pêche à opérer un changement global dans la gestion du secteur pour répondre à la demande et encourager l'investissement. D'ailleurs, le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi, a fait état récemment, dans une intervention à la Radio nationale, d'une vision nouvelle pour la gestion du secteur en mesure de consacrer un modèle intégré de suivi de la traçabilité du produit, d'augmenter les capacités de production, d'encourager l'investissement et de prendre en charge les professionnels.

Le ministre a également mis en avant la nécessité d'organiser le marché national des poissons, dont celui de la sardine, à travers une conciliation entre la demande et la production, ce qui permettra, selon lui, de maîtriser les prix. Notons que selon les statistiques du ministère de la Pêche, les ressources halieutiques en Algérie s'élèvent actuellement à 350.000 tonnes, sans pour autant les exploiter en entier, en raison de leur épuisement. Concernant les zones en haute mer, elles disposent de plusieurs espèces de ressources halieutiques de transit,

telles que l'espadon et le thon germon, lesquelles ressources sont exploitées grâce à 18 chalutiers destinés à cet effet. Concernant la filière aquaculture, l'Algérie dispose de 30 exploitations aquacoles, selon toujours le ministère de la Pêche qui a pour objectif de réaliser au moins 100 exploitations et ce, en vue de parvenir à un plafond quantitatif considérable qui aura un impact positif sur les prix.

La nouvelle approche du gouvernement concernant ce secteur repose sur la remobilisation des moyens existants intra- et extra-sectoriels, en associant les partenaires publics et privés dans la recherche des modes de diffusion et d'amplification des actions à partir des pôles d'excellence des filières des productions halieutiques, en impliquant l'ensemble des acteurs concernés et, enfin, dans l'amélioration de la formation pour répondre aux besoins du secteur à travers l'augmentation du niveau de la production halieutique à 166.000 tonnes, créer 30.000 nouveaux emplois, mettre au point un système productif halieutique construit avec des moyens et intrants produits localement et de lancer un vaste programme de développement de l'aquaculture marine et continentale. Il s'agit également de renforcer la formation qualifiante, de faciliter l'accès des investisseurs au foncier, d'assurer un environnement économique débureaucratisé à travers la mise en place d'écosystèmes entrepreneuriaux permettant un accompagnement total pour la création de micro-entreprises et de PME et la prise en charge sociale des marins, ainsi que le développement d'une capacité nationale de pêche au grand large■

F. A.

Transport maritime

L'urgence d'une relance

Développement. Le gouvernement mise, désormais, sur le développement du secteur maritime national pour diminuer les transferts en devise, de plus en plus pesants, et pour assurer une certaine sécurité à l'économie nationale, dépendant largement des prestations assurées par les compagnies maritimes étrangères.

Par Fayçal Abdelaziz

En effet, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a instruit le ministre des Transports de renforcer le trafic aérien et la flotte maritime afin de permettre à l'Algérie de retrouver sa place dans le domaine du transport. Lors d'une réunion du Conseil des ministres tenue récemment, le chef de l'État a demandé au nouveau ministre des Transports, Lazhar Hani, ancien P.-dg du port d'Alger, du groupe Cnan et directeur général chez la compagnie maritime internationale CMA-CGM, de revoir le transport sous toutes ses formes pour permettre à l'Algérie de retrouver sa place dans le domaine maritime.

Dans ce cadre, il a été souligné la nécessité d'élargir la flotte nationale afin d'assurer la prise en charge du transport des voyageurs et de marchandises de et vers l'Algérie. *« Cette initiative s'inscrit dans un cadre permettant d'économiser les coûts en devise des prestations des compagnies étrangères »*, a précisé le communiqué publié à l'issue de la réunion du Conseil des ministres.

Le développement du secteur maritime consiste, notamment, en l'acquisition de nouveaux navires en vue de renforcer la flotte nationale du transport maritime. Aujourd'hui, la Compagnie nationale algérienne de navigation (Cnan) ne couvre pas plus de 10% du marché du transport des marchandises et ne contribue qu'à hauteur de 2,5% des opérations d'importation au niveau national. Ce qui en résulte, selon des experts du domaine, un manque à gagner considérable pour l'entreprise battant pavillon national et un surcoût important en dollars pour le Trésor public.

L'Algérie ne dispose actuellement que de 10 navires de transport de fret assurant leurs activités dans l'import et l'export des marchandises de et vers l'Algérie. L'activité de transport de fret, assurée essentiellement par les compagnies mondiales, entre autres CMA-CGM, Mearsk et Cosco Shipping, comprend principalement les produits industriels, l'acier, les articles de la quincaillerie, la pièce de rechange, les produits chimiques, les céréales, la poudre de lait et les produits pharmaceutiques, ainsi que l'importation de véhicules neufs.

Le coût total du fret à destination de l'Algérie évoluait en fonction des volumes des importations, atteignant parfois jusqu'à 7 milliards de dollars par an. Dans le cadre des efforts entrepris pour relancer le secteur du transport maritime, il est question également de l'exploitation du futur port d'El-Hamdania.

A ce propos, le P.-dg du groupe Services portuaires (Serport), Djelloul Achour, a affirmé dans un entretien à la presse nationale qu'il est plus que nécessaire pour l'Algérie de concrétiser le projet d'un port en eau profonde, étant donné que la majorité des ports algériens se trouve incrustée dans des centres urbains, ce qui limite toute possibilité d'extension de leurs infrastructures. *« Un port en eau profonde permettra de mieux répondre aux exigences du transport maritime moderne (taille des navires, équipements portuaires adaptés, mise en réseau avec les hubs mondiaux…) ainsi que de développer le transbordement »*, a-t-il souligné.

Une infrastructure portuaire dotée de tous les équipements modernes améliorera, selon les responsables du secteur, d'une manière conséquente la performance logistique de l'Algérie et, par conséquent, la réduction des coûts liés à la logistique portuaire. De plus, ce port, qui aura les capacités (tirant d'eau - 20 m) pour traiter les plus grands navires (jusqu'à 21 500 EVP), contribuera à la réduction d'une manière conséquente des coûts de fret qui se greffent à la facture des importations chaque année.

Eu égard à l'importance de ce projet, les pouvoirs publics ont décidé cette fois-ci de le réexaminer sous tous ses aspects socio-économiques et stratégiques, jusqu'à son impact sur le volet agricole■

La CAAT, le professionnel des assurances transports, vous offre la protection adaptée à vos besoins

info@caat.dz www.caat.dz

Projet du Port d'El-Hamdania

Le président de la République déterre le dossier

Retard. C'est le président Tebboune qui a pris en main le projet en s'engageant à mener à bon port la réalisation du port d'El-Hamdania, en donnant des instructions au Premier ministre de prendre à nouveau contact avec le partenaire chinois et d'étudier le projet sur de nouvelles bases transparentes.

Incontestablement, l'Algérie accuse un énorme retard en matière d'infrastructures portuaires, une situation très pénalisante pour le développement des opérations d'importation et d'exportation, raison pour laquelle un Conseil des ministres avait validé, en décembre 2015, le projet de la réalisation d'un port commercial sur le site d'El-Hamdania, à l'est de la ville de Cherchell, dans la wilaya de Tipasa. Néanmoins, au jour d'aujourd'hui, sa réalisation effective a été renvoyée aux calendes grecques malgré plusieurs tentatives de réactivation du projet.

Corruption et bâclage des études au menu

Nonobstant tout l'enthousiasme de façade affiché par les autorités de l'époque pour la concrétisation du futur hub du fret maritime, des points noirs ont commencé à apparaître au cours de la phase des études portant, notamment, sur le volet relatif au montage financier, la situation géographique du site et, enfin, certains tracas d'ordre écologique. Des imprévus de parcours qui ont finalement influé sur la date de lancement des travaux. Le démarrage du chantier, qui était programmé pour le mois de mars 2017, n'a finalement pas eu lieu en raison des problèmes cités ci-dessus.

Sur de nouvelles bases transparentes

Actuellement, c'est le président Tebboune qui a pris en main le projet en s'engageant à mener à bon port la réalisation du port d'El-Hamdania, en donnant des instructions au Premier ministre de *« prendre de nouveau contact avec le partenaire chinois et d'étudier le projet sur de nouvelles bases transparentes pour le soumettre une seconde fois au Conseil des ministres, dans un délai maximum de trois mois »*, comme souligné par le communiqué du Conseil des ministres qui s'est tenu le 28 juin dernier. Réagissant à l'exposé présenté par le ministre des Travaux publics sur le projet du port du Centre, le président de la République a rappelé les pertes occasionnées par son retard de réalisation à l'économie nationale en général, l'objectif stratégique de ce port étant le désenclavement des pays africains sans accès maritimes avec ce que cela implique en termes d'impulsion de la vie économique et de création d'emplois.

Pour sa part, le ministre des Travaux publics a précisé lors de l'exposé qu'il a présenté sur ce mégaprojet que ce dernier comprenait trois lots : le port, les zones logistiques et industrielles ainsi que la pénétrante et la voie ferrée, objets de l'ensemble des opérations de base effectuées depuis le lancement, en novembre 2012, de l'étude d'identification du site. Le projet sera financé par un prêt du Fonds national d'investissement (FNI) et un crédit de la banque chinoise Exim-bank of China.

Pour relier le projet au réseau national routier et ferroviaire, il est prévu la réalisation d'un tronçon autoroutier de 37 km pour le relier à l'autoroute Est-Ouest, du côté ouest d'El-Affroun (Blida), ainsi qu'une voie ferrée électrifiée entre la gare d'El Affroun et le port d'une longueur de 48 km. Pour mener à bien le projet, dont la durée de réalisation est estimée à sept ans, les dossiers d'expropriation des terrains retenus et les enquêtes commodo incommodo ont été préparés avec les sommes d'indemnisation pour les personnes touchées par les expropriations (pour utilité publique) au niveau des wilayas de Blida et de Tipasa. Enfin, des mesures de préservation de l'environnement ont été prises dans le cadre de la politique gouvernementale dans ce domaine■

R. K.

EmploiPartner.com

ENTREZ DANS LA
NOUVELLE ÈRE DU **RECRUTEMENT**

Rachat d'usines d'occasion à l'étranger

Les leçons de l'affaire Augusta

Vraisemblablement, les décideurs algériens ont dû bien tirer les leçons et profiter de l'expérience de l'affaire d'achat par Sonatrach de la raffinerie d'Augusta, en Italie, pour s'engager sur la piste des formules d'acquisition d'usines d'occasion de l'étranger pour les besoins de l'industrie nationale. Du reste, Abdelmadjid Tebboune a appelé les investisseurs nationaux à tirer profit de la récession économique par laquelle passent certains pays développés pour acquérir des usines d'occasion en bon état, à des prix accessibles et rentables dans l'immédiat. Pour ce faire, à la faveur du Conseil des ministres du 12 juillet 2020, le président de la République a chargé le ministre des Affaires étrangères afin de travailler en coordination avec le ministre de l'Industrie pour entreprendre des opérations d'exploration avec des partenaires européens afin d'acquérir des unités de production d'occasion. Celles-ci doivent répondre aux conditions de fonctionnement avec des intrants locaux et dont l'âge ne doit pas dépasser les cinq ans. Aussi, elles doivent être prêtes à l'emploi.

Retour sur la polémique de l'achat par Sonatrach de la raffinerie Augusta

Le feu vert accordé par les hautes autorités de l'Etat en 2018 aux responsables de l'entreprise Sonatrach pour la finalisation d'un contrat d'achat d'Augusta s'est avéré une fâcheuse décision. Et pour cause, beaucoup d'encre a coulé s'agissant de cette scabreuse affaire d'acquisition de la Sonatrch de la raffinerie Augusta en Italie. Certains observateurs sont même arrivés à la conclusion que cette transaction commerciale internationale n'est rien qu'un fiasco pour le budget

Rigueur. Selon la réglementation, sont éligibles à l'importation des usines rénovées, les opérateurs économiques dûment enregistrés au Registre de commerce dont l'activité est directement liée à celle pour laquelle est destinée la chaîne de production, objet de la présente instruction. Les bénéficiaires doivent, en outre, disposer et justifier d'une infrastructure appropriée à la mise en exploitation de la chaîne importée.

de la Sonatrach et, par ricochet, pour l'économie algérienne. Aux yeux des experts nationaux, l'entreprise algérienne a été escroquée par les propriétaires d'Augusta pour le grand bonheur du fisc italien. Pas plus loin que la première semaine du mois de juillet 2020, la presse algérienne a fait ses choux gras du nouveau scandale de l'affaire de l'acquisition douteuse de la raffinerie Augusta en 2018 sous la direction de l'ancien P.-dg Ould Kaddour. D'ailleurs, une enquête judiciaire a été engagée par la justice algérienne dans le but de déterminer les tenants et aboutissants de ce présumé crime économique. Aussi, l'ex-vice-directeur général de Sonatrach, Ahmed El-Hachemi Mazighi, vient d'être placé en détention provisoire sur ordre du tribunal de Bir Mourad-Raïs. Il est poursuivi pour dilapidation de deniers publics, abus de fonction et octroi de privilèges indus.

L'ex P.-dg de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour, est poursuivi pour les mêmes chefs d'accusation dans la même affaire. Pour mémoire, l'enquête concerne des violations de la loi dans la transaction conclue entre Sonatrach et la société pétrolière et gazière américaine ExxonMobil, estimée à un milliard en dollars US. Le rachat de cette raffinerie italienne (Augusta) d'ExxonMobil par la Sonatrach a été conclu en mai 2018 et la signature des contrats et la finalisation de la transaction en décembre de la même année.

L'obligation de mettre des garde-fous

Il s'agit, en fait, de remettre au goût du jour *« l'autorisation de dédouanement pour la mise à la consommation de chaînes de production rénovées »* avec la mise en application de l'article 54 de la Loi de finances complémentaires 2010, qui avait autorisé le dédouanement pour la mise à la consommation de chaînes de production rénovées. Dans ce cadre, depuis cette date, les choses ont évolué avec l'instauration de garde-fous à tous les niveaux institutionnels chargés de la mise en application de ladite autorisation. Etant donné que la conjoncture économique mondiale est très favorable pour les investisseurs désirant saisir les opportunités d'achat de biens dans le sillage de fermeture de nombreuses unités de production, il ne reste qu'aux opérateurs économiques de s'informer auprès des organismes nationaux et étrangers des modalités d'achat et de la réglementation y afférentes.

Les équipements concernés

Ce sont les chaînes de production rénovées : il est entendu par chaîne de production rénovée, les équipements constituant une chaîne de production homogène, rénovée et en état de fonctionnement. Par chaînes de production, on entend les chaînes de production qui consistent en l'extraction, la fabrication ou le conditionnement des produits. La chaîne de production telle que définie dans la présente instruction doit avoir fait l'objet d'une rénovation confirmée par un organisme d'inspection et de contrôle habilité indépendant. Elle doit être mise à la consommation par l'opérateur pour les besoins propres de son activité et dans les stricts délais nécessaires à sa mise en exploitation effective.

Qui sont éligibles à l'importation des usines rénovées ?

Selon la réglementation, sont éligibles à cette autorisation les opérateurs économiques dûment enregistrés au Registre de commerce et dont l'activité est directement liée à celle pour laquelle est destinée la chaîne de production, objet de la présente instruction. Les bénéficiaires doivent, en outre, disposer et justifier d'une infrastructure appropriée à la mise en exploitation de la chaîne importée. Il est entendu par opérateurs économiques les sociétés de droit algérien. Espérons seulement que cette fois, les choses se feront en bonne est due forme et dans l'intérêt de l'économie algérienne■

R. A.

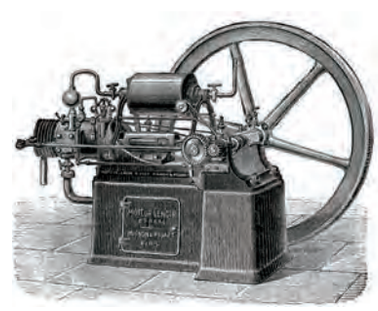

Géostratégie. Les plus avertis en matière de politique géostratégique estiment que notre pays s'y prépare foncièrement bien avant l'avènement de cette crise sanitaire mondiale.

C'est dire tout l'intérêt grandissant qu'accorde l'Etat algérien à l'évolution future de notre société, tout en décidant d'exploiter les diverses approches et les conclusions adéquates issues du département de la Prospective.

« *Les tensions entre Pékin et Washington devraient s'exacerber au moment où une "guerre d'influence" pour réorganiser l'ordre mondial s'installe et s'intensifie entre les deux puissances sur fond de pandémie de Covid-19 »*, a estimé l'analyste algérien Arslan Chikhaoui dans une récente contribution publiée dans un quotidien algérien. En outre, il a estimé que *« menacés, aujourd'hui, par un ennemi commun, en l'occurrence le coronavirus, les Etats-Unis et la Chine sont loin de se réconcilier. Pis encore, le conflit sino-américain s'accentue »*, relève-t-il dans cette analyse intitulée *« Le Duopole sino-américain post-Covid-19 : guerre d'influence et Soft Power »*.

De son côté, le directeur de l'Iris, Pascal Boniface, a mis en exergue, dans une interview accordée à l'agence *AFP,* le fait que depuis quelques mois, un virus microscopique aura sans doute bousculé davantage l'ordre du monde que n'importe quel autre facteur ces dernières années. Il a relevé que le coronavirus aura eu, parmi ses nombreuses conséquences, l'effet d'amplificateur de problèmes déjà préexistants. *« Il a amplifié des tendances déjà observées et il les a cristallisées. Il les a rendues presque irréversibles. C'est le cas de la rivalité entre la Chine et les Etats-Unis qui existait déjà, mais qui est apparue de façon éclatante pendant la crise, et qui va devenir le facteur stratégique le plus important au cours des vingt prochaines années »*, ajoute le spécialiste des relations internationales.

La Chine, qui après avoir accusé le coup du virus, veut aujourd'hui reprendre la main sur sa politique internationale et intérieure avec, notamment, l'exemple de Hong Kong. *« Le problème de Hong Kong existait déjà avant la Covid-19. On s'est aperçu que la crise en Chine pouvait avoir des conséquences énormes sur l'économie mondiale. Rapidement, elle a repris son chemin. Elle souffre, mais elle va continuer à rattraper les Etats-Unis car les autres pays vont encore souffrir plus de la crise de Covid-19 que la Chine »*, avait-il avertit.

Nouvel ordre mondial

Et l'Algérie dans tout ça ?

Quelle place occupera l'Algérie dans le nouveau concert mondial des Nations ?
Quel modèle de gouvernance géo-stratégique sera adopté par l'Algérie pour sortir indemne de tous les bouleversements surtout économiques qui attendent au tournant les pays les moins préparés à des situations catastrophiques ? Désormais, c'est la question qui va certainement tarauder les esprits de nos décideurs, plus particulièrement à l'approche de la période post-coronavirus.

Les plus avertis en matière de politique géostratégique estiment que notre pays s'y prépare foncièrement bien avant l'avènement de cette crise sanitaire mondiale. C'est dire tout l'intérêt grandissant qu'accorde l'Etat algérien à l'évolution future de notre société, tout en décidant d'exploiter les diverses approches et les conclusions adéquates issues du département de la Prospective. Ce dernier est appelé à assurer des missions importantes pour l'avenir de la souveraineté nationale, dont, entre autres, participer au choix des orientations stratégiques en matière de politique économique et participer à l'élaboration des programmes de développement économique et social de la Nation, proposer les éléments de stratégie nationale de long terme dans les domaines du développement social, économique et territorial et participer à l'élaboration de la stratégie nationale de développement durable, pour ne citer que celles-ci.

Par ailleurs, il doit être capable d'aiguiller les experts algériens et d'identifier les différents scénarios de ce que sera demain et d'améliorer la visibilité du futur. Et pour cause, une première lecture des dessous du dernier remaniement du gouvernement opéré par le chef de l'Etat nous laisse dire de prime abord qu'un ministère délégué auprès du Premier ministre chargé de la Prospective a été mis en place, ce qui signifie que la prochaine recomposition de la gouvernance mondiale impose une anticipation voire une réorientation des objectifs stratégiques de l'Algérie, tous domaines confondus.

Effectivement, les propositions dans ce sens ne vont pas manquer puisque les départements ministériels, notamment ceux concernés au premier chef par les orientations du président de la République, ont déjà entamé l'élaboration de leur feuille de route dans ce cadre, à l'image du ministère de l'Energie. Il s'agit d'un plan-programme sectoriel très détaillé portant sur les principaux axes de la stratégie énergétique, regroupant les actions, les engagements et des délais de mise en œuvre qui est en cours de préparation, a fait savoir le ministère de l'Energie dans un communiqué. Les grandes lignes de cette nouvelle feuille de route a fait l'objet d'une réunion présidée par le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, avec les hauts cadres du secteur de l'Energie, dont les présidents des agences Alnaft, ARH, la CREG et le P.-dg de Sonatrach.

« Cette réunion a été consacrée à la présentation du secteur de l'énergie qui constitue la locomotive de l'économie nationale et la préparation d'une feuille de route sectorielle à court, moyen et long termes qui portera sur les principaux axes de la stratégie énergétique avec la définition des actions, des engagements et des délais de mise en œuvre de ces actions, dans le cadre du programme d'action du gouvernement et des orientations de monsieur le président de la République ».

En conclusion, la création d'un ministère délégué auprès du Premier ministre chargé de la Prospective est une opportunité à saisir et pour laquelle, il ne faut ménager aucun effort pour permettre aux responsables du pays de trouver des solutions adéquates aux défis à venir. Aussi, il s'agit de changer leurs politiques désuètes et par là-même le système de gouverner afin de mener la nouvelle Algérie à bon port■

R. K.

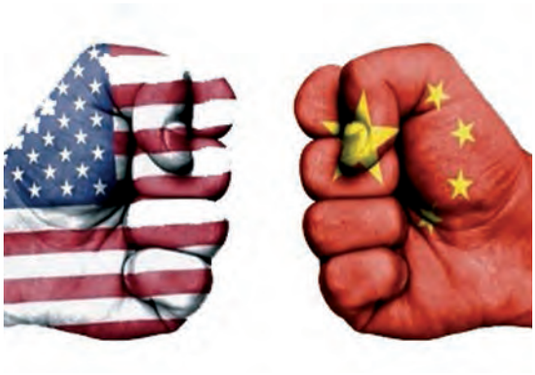

Remplissage du grand barrage de la Renaissance (Ethiopie)

Une première guerre de l'eau en Afrique ?

Par Rabah Abdessemed

Tension. La télévision d'Etat de l'Ethiopie a diffusé récemment des séquences montrant une certaine mobilisation des unités militaires composées de véhicules et de soldats autour du site du barrage de la Renaissance ; un *« show of force »*, quand bien même minime, perçu par les observateurs de la scène politique locale comme une préparation aux hostilités éventuelles sinon un simple avertissement à ceux qui tenteraient de bloquer le processus de remplissage du réservoir de la Renaissance.

Le grand barrage de la Renaissance éthiopienne est un projet d'ouvrage hydraulique colossal dans l'Etat régional de Benishangul-Gumuz, sur le cours du fameux fleuve du Nil bleu. Le projet en question a été rendu public par les autorités éthiopiennes le 31 mars 2011 et dont les travaux de construction ont démarré le 28 mai 2013.Il se targue de devenir le plus grand barrage hydroélectrique du continent africain grâce à sa grandepuissance installée de 6.450 MW. Mais avant son achèvement prévu initialement en 2022, le règlement des désaccords techniques et légaux sur le remplissage du barrage est primordial. Des négociations sont en cours…

Des négociations dans un climat de vive tension

Néanmoins, l'inauguration provisoire tant attendue par les autorités du pays de l'empereur Hailé Sélassié risque d'être sérieusement compromise, sachant qu'il existe actuellement une forte opposition de la part des pays voisins de l'Ethiopie. En première ligne, l'Egypte qui puise plus de 90% de son eau dans le Nil. Le mégaprojet du barrage de la Renaissance peut mettre en péril l'approvisionnement en eau de l'Égypte. La goutte d'eau qui a fait déborder le vase n'est autre que cette information rapportée par la presse locale et internationale ces dernières semaines faisant état de la volonté des responsables éthiopiens d'entamer la procédure de remplissage du barrage au courant du mois de juillet 2020. Plus précis encore, le ministère égyptien des Ressources hydriques aurait reçu un rapport indiquant que son voisin a démarré le remplissage du réservoir conçu pour contenir 74 milliards de mètres cubes d'eau, malgré les négociations en cours entre les trois pays.

Le hic dans cette controverse est que le timing de cette première opération de remplissage est pour le moins très délicate pour les autres protagonistes de la région. D'ailleurs, l'annonce d'une telle sortie tonitruante des Éthiopiens a fait sortir de leurs gangs les responsables gouvernementaux de l'Egypte et du Soudan. Aussi, la télévision d'Etat de l'Ethiopie a diffusé récemment des séquences montrant une certaine mobilisation des unités militaires composées de véhicules et de soldats autour du site du barrage de la Renaissance ; un *« show of force »*, quand bien même minime, perçu par les observateurs de la scène politique locale comme une préparation aux hostilités éventuelles sinon un simple avertissement à ceux qui tenteraient de bloquer le processus de remplissage du réservoir de la Renaissance. Dans ce même sillage, des journalistes internationaux ont commenté les faits en indiquant que le moment d'entreprendre une telle action est très mal choisi d'autant qu'elle va se dérouler dans un climat de vive tension avec les deux autres concernés par la répartition équitable de l'eau du Nil.

Chronologie des faits

Les tensions engendrées par la mise en chantier du projet du barrage de la Renaissance avec le Soudan et l'Egypte, pays situés en aval du barrage, ne datent pas aujourd'hui. En 1902, un traité du 15 mai engage l'Éthiopie à ne pas construire d'ouvrage hydraulique sur le Nil bleu sans l'accord des autorités britanniques qui dirigeaient à l'époque l'Egypte. Ensuite, plusieurs autres accords ont été signés dans le cadre d'une attribution équitable des eaux du Nil, jusqu'en 2015 où l'Égypte, le Soudan et l'Éthiopie signent, en mars, un accord de principe sur la répartition de l'eau et sur le barrage de la Renaissance. Ils décident alors de faire appel à un Groupe national de recherche scientifique indépendant (NISRG) pour évaluer les incidences environnementales des calendriers de construction proposés par ces pays. A partir de ce moment, les choses ont commencé à se dégrader pour multiple raisons ce qui a contraint les parties en conflit à recourir à la médiation, notamment des Etats-Unis. Ces derniers ont échoué dans leur tentative de régler les litiges qui opposent les trois pays. En 2020, les négociations trilatérales entre le Soudan, l'Egypte et l'Ethiopie se sont poursuivies concernant le remplissage et l'exploitation du barrage de la Renaissance, sous les auspices de l'Afrique du Sud, l'actuel président de l'Union africaine, et en présence de représentants du Conseil de l'Union africaine et des observateurs d'Afrique du Sud, des Etats-Unis et de l'Union européenne, en plus de l'équipe d'experts de l'Union africaine. Principalement, les pierres d'achoppement sont liées aux aspects juridiques et techniques qui risquent de prolonger indéfiniment les négociations.

Incontestablement, de l'avis des analystes, il faudrait que chacune des parties s'engage à faire des concessions afin de parvenir à un accord juste et durable, seule solution pour éviter que la situation sécuritaire dans la région dégénère, sinon allons-nous assister à une première guerre de l'eau en Afrique ? Affaire à suivre…

Dr Abdelkader Mohamedi, médecin-chercheur aux USA

Une grande fierté pour l'Algérie

Dr Abdelkader Mohamedi
Médecin-chercheur.

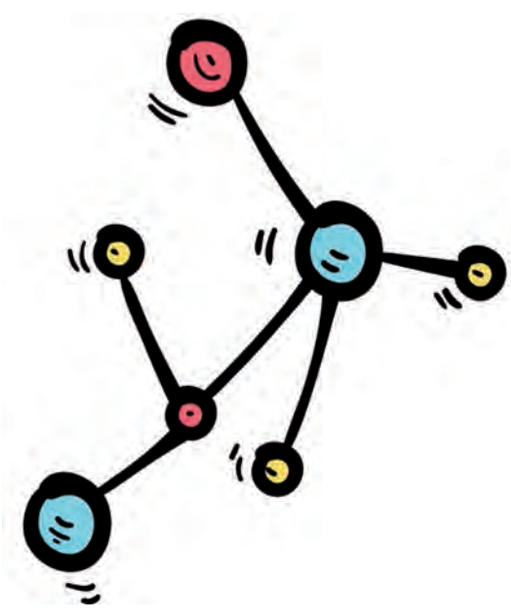

Le médecin-chercheur algérien Abdelkader Mohamedi a fait l'objet dernièrement de compliments exceptionnels, fruit de sa recherche concernant les symptômes post-traumatiques provoqués par le fameux coronavirus Covid-19 sur le système nerveux. Originaire de Djelfa, diplômé en 2008 de la Faculté de médecine d'Alger, Abdelkader Mohamedi s'est installé depuis quelques années aux États-Unis.

En janvier 2018, le jeune docteur professeur adjoint au Département des maladies du cerveau à l'Université de Cleveland (Florida) avait été récompensé par la faculté de recherche de l'Université de Cleveland, qui est la première au monde à se spécialiser dans les maladies cérébrales. Il a eu le Grant Award dans sa spécialité. Le jeune docteur est titulaire d'un premier diplôme de l'Université de Hopkins en médecine nucléaire et est radiologiste spécialisé dans l'Ohio. Il est maintenant spécialiste de la détection des maladies cérébrales à Cleveland, où il est professeur adjoint et attaché de recherche.

Ainsi, après avoir été couvert d'une pluie de louanges par les médias américains, le nom du chercheur algérien est fréquemment cité par la communauté scientifique et ce, depuis la publication de son étude sur les effets indésirables observés suite à une contamination au coronavirus sur le plan neurologique, dans la célèbre revue scientifique américaine *Radiologie,* fin mai dernier.

L'évaluation du savant algérien s'est basée sur une étude de cas totalisant 725 patients contaminés par le coronavirus. La plupart vivaient dans les villes les plus frappées par la pandémie, ainsi qu'au niveau du centre médical américain de Cincinnati. Suite à cette étude, Mohamedi et son équipe ont conclu que le fameux virus avait un impact notable sur le système nerveux central, causant le plus souvent des hémorragies intracérébrales et des accidents vasculaires cérébraux (AVC). Témoignant les faits, le Dr Mohamedi estime qu'il est difficile de déterminer si les symptômes post-traumatiques du coronavirus sont engendrés par une attaque directe du Sras-CoV-2, dit Covid-19, sur le système nerveux. Ce qui ouvre l'hypothèse des symptômes post-traumatiques causés par des pathologies chroniques auxquelles le patient y a déjà été exposé antérieurement■

F. A.

Art & Science of Amazing Protection

L'ACTUEL 213 / Juillet/Août 2020 - Anep 2016012242

Abonnement annuel à 800 DA.
Le service Contrôle Parental MobiliS@fe est disponible au niveau des agences Mobilis.

www.mobilis.dz

موبيليس
mobilis®